VOLUME V.   WINNIPEG, MERCREDI, 5 DECEMBRE 1917   NUMERO 30

Adressez toute correspondance à "LA LIBERTE"
ABONNEMENTS:
Canada et Etats-Unis - - - - $1.50
Union Postale - - - - - - $2.00

LA LIBERTÉ

Directeur: HECTOR HEROUX

DIEU ET MON DROIT

Imprimé et publié par la
WEST CANADA PUB. CO. LTD.
619 Ave McDermot
Téléphones - - Garry 4264-4265

SOYEZ EN GARDE !

L'élection est à moitié gagnée le jour où la liste électorale est dressée. Une organisation politique qui néglige ce point prouve qu'elle ne connait pas son affaire, et son parti est voué à la défaite.

Les énumérateurs ont fini leur travail; les listes sont affichées. **VOYEZ VOUS-MEMES** si votre nom est sur la liste. **VOUS AVEZ DU 7 AU 12 DECEMBRE POUR LE FAIRE METTRE, S'IL NE S'Y TROUVE PAS.**

"Better sure than sorry", dit le proverbe anglais; il vaut mieux être sûr, et pour cela vous assurer vous-mêmes, que d'avoir au jour du scrutin, la triste consolation de constater que vous avez sur les affaires vitales de votre pays autant d'importance que le dernière nègre d'Afrique.

Il faut que le coup porté au Gouvernement d'Union,—qui est plutôt un gouvernement de ruine et de désolation,—soit un coup au coeur, s'il y a moyen de lui en trouver un,—ce qui est douteux. Alors il faudra frapper ailleurs, mais frapper juste et fort. Pour cela, il faut que votre nom soit sur la liste électorale.

Nous connaissons un endroit où Monsieur l'Enumérateur a oublié d'inscrire tous les citoyens d'une rue. On fait en gros, au Gouvernement d'Union.

Arrangeons-nous pour leur amoindrir le train, le 17 de ce mois.

MAIS POUR CELA IL FAUT ETRE SUR LA LISTE ELECTORALE.

En garde, électeurs français du Manitoba, si vous ne voulez pas qu'on vous "siffle" votre vote. On est à l'oeuvre. En voici la preuve:

LA LISTE PROVINCIALE DES ELECTEURS A NOTRE-DAME DE LOURDES COMPREND PLUS DE 250 NOMS D'HOMMES. AUX TERMES DE LA LOI ELECTORALE TOUS CES GENS-LA ONT DROIT DE VOTE.

QU'A FAIT NOTRE GOUVERNEMENT DE BANQUEROUTE ET DE TRAHISON NATIONALE?

IL A TOUT SIMPLEMENT CHOISI POUR LA CONFECTION DE LA LISTE ELECTORALE DE NOTRE-DAME DE LOURDES UN ENUMERATEUR ANGLAIS QUI VIT A SIX MILLE ET PLUS DU VILLAGE.

QU'A FAIT CET ENUMERATEUR?

UNE LISTE ELECTORALE QUI NE COMPREND QUE 27 NOMS D'ELECTEURS.

CES VINGT-SEPT NOMS NE CONTIENNENT PAS UN NOM FRANCAIS.

IL SE TROUVE DONC QUE CET ENUMERATEUR A OMIS DE LA LISTE ELECTORALE LES NOMS DE PLUS DE 225 ELECTEURS.

IL A OMIS DE LA LISTE ELECTORALE TOUS LES ELECTEURS DE LANGUE FRANCAISE.

PLUS,—CE QUI EST IGNOMINIEUX,—IL A OMIS DE LA LISTE LES NOMS DE 63 ELECTEURS FRANCAIS QUI ONT DES PARENTS AU FRONT, QUELQUES-UNS DEJA TOMBES AU CHAMP D'HONNEUR.

QU'EN PENSEZ-VOUS, ELECTEURS CANADIENS-FRANCAIS ET FRANCAIS DU MANITOBA?

CE QUI A ETE FAIT A NOTRE-DAME DE LOURDES L'A AUSSI ETE A SAINT-CLAUDE, APPRENONS-NOUS A LA DERNIERE HEURE.

Soyons donc en garde. Nous sommes aux prises avec une bande de forbans politiques. Ils ne reculeront devant rien pour voler l'élection. C'est la seule arme sur laquelle ils comptent maintenant.

DONC EN GARDE! EN GARDE CONTRE LES VOLEURS D'ELECTIONS.

LES LISTES SONT AFFICHES.

ALLEZ IMMEDIATEMENT VOIR SI VOTRE NOM Y EST INSCRIT.

S'il n'y est pas, un avis annexé à la liste vous dit où et quand l'énumérateur siégera deux heures consécutives chaque jour. **ALLEZ LE VOIR POUR QU'IL INSCRIVE VOTRE NOM.**

SI, LE JOUR DE LA VOTATION, votre nom n'est pas sur les listes, allez trouver l'énumérateur, qui siégera au poll ou près du poll. Il vous remettra un certificat,—qu'il admette ou non votre qualité d'électeur. **EN PRETANT SERMENT ET AVEC CE CERTIFICAT,** vous pourrez voter.

TRES IMPORTANT

Il est très important que votre nom soitsur la liste. Le nombre des bulletins extra est limité. Si un grand nombre n'étaient pas inscrits, il se pourrait qu'il n'y eut pas suffisamment de bulletins de vote. L'énumérateur pourrait aussi n'avoir pas le temps d'entendre les raisons de tous ceux qui n'ont pas été inscrits.

Certificats de Naturalisation

A tous nos lecteurs qui ont été naturalisés, nous recommandons fortement de se pourvoir immédiatement de leur certificat de naturalisation. **C'EST IMPORTANT.** Cela leur évitera bien des embêtements.

EN GARDE! EN GARDE contre les voleurs d'élections.

ASSEMBLE PUBLIQUE

Samedi soir, à huit heures, à l'Hôtel-de-Ville de Saint-Boniface, il y aura une grande assemblée, à l'appui de la candidature du Sergent G. Charrete, candidat libéral du comté de Springfield. Plusieurs orateurs discuteront les questions importantes qui touchent à la campagne actuelle. Ils donneront des explications au sujet de la liste électorale et des moyens à prendre pour que toutes les personnes dûment qualifiées ne soient pas privées de leur droit de vote. Il est donc très important que l'on s'y rende en plus grand nombre possible. Cette élection est des plus sérieuses dans ses conséquences, et il serait superflu, il nous semble, d'insister davantage auprès des amis de la cause à défendre.

IMPORTANT! VENEZ EN FOULE! IMPORTANT!

Pour tous renseignements au sujet de l'endroit où la liste électorale de chaque circonscription est affichée et des moyens à prendre pour vous faire inscrire sur la liste, au cas où vous ne l'êtes pas, veuillez vous adresser au Comité Central, 544 avenue Taché (Edifice Dubuc). Téléphone Main 4090.

EMPRUNT-BANQUEROUTE

On ne nous taxera pas d'opposition au fameux emprunt de la victoire. Le faire c'eut été accomplir un devoir patriotique: nous confessons ne l'avoir pas fait.

Est-ce à dire que nous devons garder plus longtemps le silence? Nous ne le croyons pas? La campagne de propagande est terminée, disons maintenant un mot de notre situation financière.

C'est la deuxième fois que l'on tire sur l'épargne populaire. Le troisième tirage sera-t-il purement et simplement la main-mise de l'Etat sur les bien des particuliers? C'est possible, car il y a une gradation ascendante très marquée dans la marche financière de notre pays.

Le Canada commence d'abord par emprunter en Angleterre. L'Angleterre a d'immenses capitaux accumulés, le Canada est jeune et pauvre. L'Angleterre est la mère-patrie, le Canada allait se battre un peu pour lui-même, beaucoup pour l'intérêt de l'Angleterre; il semblait naturel que l'Angleterre y allât de son argent. Elle le fit pour un temps, et encore avec la restriction que les sommes prêtées seraient dépensées en frais de guerre, mais après quelque temps le marché de Londres fut tout à fait fermé. Naturellement le Canada se tourna du côté des Etats-Unis. Mais il comptait sans le sens affaire de l'Angleterre, qui pense d'abord à elle-même. Au point de vue affaires, qui oserait l'en blâmer? Tant pis si nous avons des gogos pour nous gouverner et ne pas penser à nous mais aux autres uniquement.

Le sens affaires de l'Angleterre lui fit transporter sur le marché de New-York la plus grande partie des valeurs canadiennes négociées sur le marché de Londres. Cela fit baisser du coup le crédit du Canada. L'Angleterre n'était sûrement pas sans le savoir, car on est hommes d'affaires là-bas: on pense d'abord à sauver les piastres de l'Angleterre; le Canada s'arrangera comme il pourra, et il ne s'est pas arrangé du tout quand il est arrivé sur le marché de New-York pour se faire consentir un emprunt de $300,000,000. On lui demanda du 7% remboursable dans un an. C'était dire, en langage affaires: Messieurs, n'y revenez plus; vous trouverez la porte fermée.

Notre ministre des finances se tourne donc vers les épargnes populaires. L'emprunt de $150,000,000 lancé l'année dernière a produit plus que la somme demandée, et cela en ne faisant pas trop de violence aux prêteurs. On vient de finir la propagande menée à coups de tambours et d'annonces. On a du mettre des centaines de mille piastres en annonces. Cela n'a pas été suffisant. On a dû avoir recours aux procédés d'intimidation et mettre nombre de petites gens dans l'alternative d'engager leur crédit pour emprunter, afin de prêter au gouvernement ou bien de perdre leur place et d'aller sur le pavé.

Est-ce exagéré de dire aux contribuables: "**Messieurs, le prochain mouvement du Gouvernement sera de mettre la main dans votre caisse, que vous le vouliez ou non.**"

Il y a peut-être un remède: ce serait de mettre à la porte à coups de pied, l'administration de malheur et d'incapables qui gouverne actuellement le pays. Que le coup de pied soit assez vigoureux pour enlever au sucesseur la tentation d'imiter la présente administration. Si vous ne le faites pas et qu'après on vous demande le dernier sou et la dernière goutte de sanz, prenez votre médecine comme des hommes, car vous l'aurez voulu.

Mais que le pays le sache: c'est la désorganisation économique et la banqueroute irrémédiable.

Pendant qu'en France et en Italie on paye cinq sous par jour aux soldats, vingt-cinq sous en Angleterre, le Canada, lui, paye $1.10. C'est vingt fois le prix payé par la France et l'Italie, et cinq fois le prix payé par l'Angleterre. Avec cela, quand on songe que le Canada a déjà envoyé 450,000 hommes sur une population de cinq millions et quelques unités, — car il faut défalquer l'élément étranger, — c'est-à-dire autant en proportion que la France et l'Italie et plus que l'Angleterre, est-il surprenant que nous soyions rendus à la banqueroute?

Peut-on envoyer encore cent mille hommes sans que le gouvernement mette la main sur les biens des particuliers? Nous ne le croyons pas.

Le remède est aux mains des électeurs, ou mieux, au bout de leurs bottes.

L'INSULTEUR RICHARDSON

Un correspondant nous communique un résumé d'un discours du saltimbanque D.-A. Ross et de son commensal Richardson. Ces deux tristes sires péroraient aux environs du Lac du Bonnet. Notre correspondant s'étonne qu'ils aient violemment et bêtement attaqué la province de Québec, les Canadiens français et le clergé. D.-A. Ross a affirmé que nous étions des traîtres, des lâches, des barbares, des boches, les seuls anti-conscriptionnistes au Canada. Nous voudrions, selon l'ineffable D.-A., percer de balles le drapeau britannique, provoquer la guerre civile au Canada. Cela serait vrai de la population de Saint-Boniface. "Voyez Saint-Boniface, s'écrie D.-A., au jour d'une fête. Il n'y a que drapeaux français et catholiques. C'est la preuve que les gens de Saint-Boniface sont anti-protestants et anti-anglais. D'ailleurs ce sont des boches et des pro-Allemands, etc., etc." Marchant sur les brisées de Ross, Richardson répéta toute cette kyrielle d'injures.

Notre correspondant s'en étonne. Nous, point. D.-A. Ross et Richardson ne peuvent faire autre chose que nous insulter. C'est de quoi est faite la carrière politique de ces pitres. Il n'est point d'hommes qui dans l'Ouest aient plus qu'eux insulté les catholiques et les Canadiens-français. Richardson n'a cessé dans sa dégoûtante feuille de couvrir de sa bave jaune les noms respectés de NN. SS. Taché et Langevin. Nul, — pas même Joe Martin, — ne fit, en 1890, plus violente campagne contre les écoles séparées au Manitoba. Quand, en 1897, Sir Wilfrid Laurier nous donna le règlement Laurier-Greenway et essaya de réparer un peu le mal qu'on nous avait fait, il ne se trouva pas de plus violent dénonciateur de sa conduite que Richardson. En 1905, quand se posa la question des écoles séparées dans l'Alberta et la Saskatchewan, Richardson se lança de nouveau dans la lutte contre l'Eglise et les Canadiens français. Plus que jamais il bava sur les catholiques. Il bava sur le délégué apostolique, Monseigneur Langevin, le Pape. Sa feuille publia d'ignobles caricatures ridiculisant tout ce que nous aimons: Eglise, évêques, prêtres, religieuses: représentants du Pape et de la race.

Cet insulteur de prêtres, de religieuses, de NN. SS. Taché et Langevin, du délégué apostolique, du Pape, a l'effronterie de venir solliciter un mandat électoral dans un comté à moitié français. Ce contempteur de toutes nos traditions et de toutes nos croyances a l'audace de se poser en adversaire du glorieux mutilé qu'est le sergent Guillaume Charette.

C'est trop fort. Aussi longtemps que Richardson s'est contenté de bâver sur nous, cela pouvait se tolérer. Un égoût ne donne que de la boue et des immondices. Que Richardson vienne aujourd'hui demander un mandat à ceux qu'il a vingt ans durant couvert de sa bave, c'est trop fort. Et comme écrivait notre confrère le **Manitoba**, cette candidature est une insulte à la race et il faudrait n'avoir point de coeur pour donner son vote à Richardson.

Ils mentent, ceux qui affirment que voter pour Laurier, c'est voter pour le Kaiser. Mais ils ne mentent pas ceux qui disent que voter pour Richardson c'est donner un soufflet à notre langue et à notre religion.

LE COMPTOIR AGRICOLE

L'assemblée annuelle des actionnaires du Comptoir Agricole aura lieu le 20 décembre. Elle sera précédée d'une série d'assemblées des groupes de 10 actionnaires et plus. Ce sera quelque chose de nouveau dans l'administration du Comptoir Agricole. Précisément à cause de cela et aussi de la grande importance pratique de cette innovation, nous croyons devoir y consacrer quelques lignes. Nos lecteurs savent déjà ce que nous pensons de cette coopérative canadienne-française qui a nom le Comptoir Agricole. Connaissant notre programme, ils n'ont point été surpris de nous voir accorder à cette oeuvre l'appui de notre journal. Nous l'avons fait et le ferons toujours quand il s'agira de promouvoir une institution nationale honnête et pleine de solides promesses de succès.

Pourquoi des assemblées de groupes? Le succès d'une société, surtout d'une coopérative genre Comptoir Agricole, dépend en grande partie de l'intérêt que lui consacrent ses membres. A moins de correspondre parfaitement aux besoins et aux nécessités de ses membres, elle végétera et languira. Mais pour correspondre à ces besoins et nécessités, elle doit les connaître. Il n'est qu'un moyen d'y parvenir, c'est de les apprendre de la bouche même des actionnaires ou de leurs délégués à la réunion générale. C'est là la raison des réunions de groupes que le Comptoir Agricole convoque dans tous les centres importants du Manitoba français. Tous les actionnaires peuvent y assister puisque la réuion a lieu chez eux. Qu'ils le fassent donc; qu'ils recherchent les besoins du groupe local, comment avancer chez eux les affaires de leur société; qu'ils fassent des suggestions qu'un d'entre eux fera valoir à la réunion générale. Nul n'a le droit de se désintéresser d'une coopérative dont il est membre. Qu'il ne dise point inutile l'effort qu'il peut lui accorder. C'est de la somme de ces petits efforts que se constitue le succès général.

DEUX POIDS, DEUX MESURES

La pressé anglaise,—plus particulièrement la presse anglaise de Winnipeg,—devient rouge de colère, d'indignation, de dépit, en songeant que les tribunaux d'exemption français ont osé, fidèles interprètes des besoins du pays, exempter du service militaire la majorité des conscrits.

Ca leur déplaît souverainement, nous disent-ils.

Nous le comprenons. Ces bons "tories" pleuraient de joie à la pensée que les tribunaux d'exemption enverraient tous les "Canayens" à la guerre. Et voilà que tout ce beau plan échoue. Et voilà surtout que l'exemple du Québec est suivi par les tribunaux des autres provinces. On y est patriote; on s'y sacrifie pour l'empire, on y hurle son loyalisme! N'empêche qu'on y exempte au millier.

Qu'on en juge. Surtout, qu'on n'oublie pas ces chiffres et encore moins de les lancer à la figure de nos bons contradicteurs.

A tout Seigneur, tout honneur. Donc au Manitoba.

"Winnipeg, 29.—Jusqu'à hier les tribunaux du Manitoba ont "entendu 14,412 cas. Ils ont accordé 10,459 exemptions et en ont "refusé 3,953. Sur ces 3,953 exemptés, plus de 2,000 en appellent."

Et d'un!

"Saint-Jean, N.-B., 29.—A venir jusqu'à avant-hier, 8,159 demandes d'exemption avaient été examinées dans le Nouveau-"Brunswick. 6,478, soit 80 pour cent, ont été accordées."

Et de deux!

"Toronto, 28.—26,113 demandes d'exemption ont été accordées "par les tribunaux d'exemption de Toronto, c'est-à-dire que les "deux tiers des demandes d'exemptions ont été accordées. Les "appels se chiffrent à 5,850. Il semble donc que tout homme dont "la demande d'exemption a été refusée en appelle. Hier, près de "1,000 appels ont été déposés."

Et de trois!

"Halifax, 28.—Les tribunaux d'exemption en ce district ont "disposé hier de 1,761 demandes d'exemption, dont 1,518 ont été "accordées et 242 refusées. Jusqu'à présent, sur un total de 8,044 "demandes d'exemption, 5,216 ont été accordées et 828 refusées."

Et de quatre!

"Calgary, 24.—Le registraire déclare que le pourcentage est "de 78 pour cent sur le total général des exemptions. Ceci comprend tous les tribunaux de l'Alberta. Les chiffres sont: exemp"tions accordées, 9,940; refusées, 2,716."

Et de cinq!

ILS (LES CANADIENS-FRANCAIS) SONT DES BATARDS SANS COEUR!

MANITOBA FREE PRESS, 1 DECEMBRE, 1917

LE COIN DES DAMES

CETTE grande guerre qui sème la désolation partout, à, en même temps, fait éclater des vertus admirables et révélé des dévouements cachés jusqu'à ce jour. Il fallait la conscription, pour dévoiler ces tendresses exquises dont sont entourées certains parents. Ici, c'est un tout jeune homme qui, depuis des années, veille à l'éducation de ses deux frères et soutient sa mère veuve et une tante âgée. Ce bon fils se prive de tous les amusements innocents de son âge afin de donner plus de confort au foyer. Là, un courageux de vingt-trois ans, dont le père est immobilisé par la maladie, adopte la paternité de ses jeunes frères et soeurs. Il remplit ce devoir, oublieux de lui-même, heureux et souriant. Cet autre prend soin de sa mère infirme et la pauvre âme raconte, avec des larmes dans les yeux, les soins touchants et délicats dont l'entoure ce fils aimé. "On a beau me leurrer, dit-elle, avec des "promesses de support, on ne pourra jamais me donner les soins "que je reçois de mon fils en ce moment. De plus, je n'ai que lui: "mon aîné est mort au champ d'honneur et l'autre se bat, en "France. Peut-on exiger semblable sacrifice?"

Ces trois exemples ne sont qu'une miette de centaines d'autres qui, liés ensemble, formeraient une gerbe superbe de dévouements mystiques. L'héroïsme caché de ces âmes rejoint bien l'héroïsme de ceux qui se battent là-bas.

Nos voisins de l'autre côté de la rivière parlent avec ironie du peu de courage de nos Canadiens français de Saint-Boniface. Il faut leur pardonner, car l'ignorance seule est cause de leur sot mépris. Ont-ils jamais pensé qu'une grande partie de nos hommes sont au front, — car on dit qu'il y a 350 familles qui reçoivent des secours du Fonds Patriotique. Cela voudrait dire 350 hommes qui sont là-bas. Prennent-ils la peine de faire une enquête pour savoir la vraie raison du soi-disant peu de patriotisme de nos garçons? Il est portant facile de constater qu'il n'y a pas de flâneurs dans les rues de notre ville comme il y en a chez madame notre voisine; chaque garçon a sa tâche de devoir ou de dévouement.

Avoir soin de ses parents, c'est un devoir, mais accomplir ce précepte avec générosité sans calculer s'il en coûte un sacrifice, c'est de l'amour filial véritable. Parmi les tendresses de la terre, il n'en est point de plus admirable que la tendresse filiale et il n'y a pas de plus grand bonheur, au monde, pour un père ou pour une mère, que d'avoir un bon fils.

Dieu bénira certainement, car Il l'a promis, ces enfants qui marchent dans la voie du dévouement filial et qui observent si bien ce quatrième commandement du Seigneur, car "honorer ses parents n'est pas fait de paroles et d'encens, mais bien de soins respectueux". Mais quelle récompense plus satisfaisante, pour un enfant dévoué, que d'entendre ses parents dire comme le père et la mère du jeune Tobie: "O vous! la lumière de nos yeux, le bâton de notre vieillesse, la consolation de notre vie."

GERTRUDE.

PENSEES ET MAXIMES

La mort n'est pas une chose aussi terrible que nous l'imaginons; c'est un spectre qui nous épouvante à une certaine distance mais qui disparaît dès que nous approchons.

• • •

Une coquette prend le désir de plaire pour le besoin d'aimer.

• • •

Ne perdez pas une heure, vous qui n'êtes pas assuré d'une minute.

• • •

Il est plus aisé de réprimer la première fantaisie que de satisfaire toutes celles qui la suivent.

A LA MAISON

Je tricote, tu tricotes et elle tricote. Ce pauvre verbe tricoter est de ce temps-ci conjugué dans toutes ses formes et ses nuances, partout, à la maison, dans les chars, dans les tramways, en automobile, et je crois vraiment qu'il n'y a que la motocyclette qui n'a pas vu sa tricoteuse. La misère terrible engendrée par la guerre inspire de généreuses initiatives aux âmes travaillantes. Les tricots choisis varient à l'infini: les bas pour les soldats, les chandails, les ceintures pour les convalescents, tous objets d'une grande utilité, sont tricotés avec amour pour les nécessiteux.

Les petites filles qui ne savent pas encore tenir un crochet regardent d'un oeil d'envie les fins doigts de leurs aînées qui s'agitent vite, vite dans la laine ou le fil. Pour ces petites qui désirent tant tricoter une simple dentelle les initiera dans peu de temps, au grand secret du tricot. Celle imitant le filet jouit, cette année, d'une vogue considérable, et elle est si facile à exécuter que nous la proposons aux commençantes.

Dentelle au crochet filet

Abréviations: m. ch. maille chaînette; b. s., barrette simple; carr., carreau à jour; mat, partie noire (4 b. s. rapprochées forment un mat).

1er tour.—37 m. ch., passer 3 mailles propres du crochet et faire 1 b. s dans les trois mailles suivantes pour former le premier mat, 2 m. ch. passer 2 mailles 1 b. s. pour former 1 carr., puis faire 8 carr—1 mat—4 mailles ch. tourner.

2me tour.—1 mat., 3 carr., 1 mat., 1 carr., 1 mat., 3 carr., 1 mat., 4 m. chaînes, tourner.

3me tour.—1 mat., 2 carr., 2 mats, (7 b.s.), 1 carr., 2 mats, 2 carr., 1 mat, 4 m. ch. tourner.

4me tour.—1 mat, 1 carr., 3 mats (10 b. s.) 1 carr., 3 mats, 1 carr., 1 mat, 4 m. chaînes tourner.

5me tour.—1 mat, 9 carr., 1 mat, 4 m. ch. tourner.

6me tour.—Comme le 4me tour.

7me tour.—Comme le 3me tour.

8me tour.—Comme le 2me tour, puis six tours comme le cinquième et répéter en commençant au 2me tour.

G.

"MANIE DES ACHATS"

Méfions-nous de la manie d'acheter, qui devient une vraie passion. Pour cela, n'allons pas, même pour voir, soit aux enchères, soit autour des marchands qui étalent en passant, soit dans ces magasins qui offrent à tous une entrée libre et une devanture miroitante d'attraits; nous nous laisserions tenter à acheter des choses qui nous embarrasseraient le lendemain.

Nous y puiserions la manie des collections, des curiosités ou des bagatelles, aussi dispendieuse souvent que ridicule.

Il est des femmes qui possèdent dans leur chambre, sur les étagères élégantes ou dans des tiroirs, de vrais magasins d'inutilités, disons mieux, de ridiculités.

Ces chinoiseries, ces porcelaines transparentes, ces merveilles si délicates et devant lesquelles il faut retenir son haleine de peur de les briser, ne sont là, ce semble, que pour éveiller l'ennui dans l'âme de celle qui les possède et le sourire sur les lèvres de celles qui les voient. Comment a-t-on pu s'encombrer ainsi?

On est sortie avec la résolution ferme et arrêtée de ne rien acheter; on était sûre de soi, et à l'approche des magasins se sont éveillées deux passions qui reposaient silencieuses: la curiosité d'abord, la fantaisie ensuite; on a acheté.

Oh! si nous faisions un cours de morale, que de choses nous aurions à dire sur ces tyranniques penchants!

"Science du Ménage."

CONSEILS

Les vêtements en tricot et crochet, pour être remis à neuf, doivent être soumis au nettoyage à sec. Cependant, lorsqu'ils sont trop usagés ou trop salis, faites une suprême tentative en les lavant aux bains savonneux. Au préalable, surtout s'il s'agit de vêtements d'enfants, il faudra faire dégorger les plus vilaines taches dans de l'eau additionnée d'alcool. Afin d'accentuer la blancheur, ajoutez au dernier rinçage quelques gouttes d'acide sulfureux, essorez, sans tordre, entre deux linges; étendez en largeur pour que le poids de l'eau ne produise pas l'allongement du tissu.

RECETTES

Omelette au macaroni

Prenez ½ paquet de macaroni, cassez en petits morceaux et jetez dans de l'eau bouillante avec une cuillerée à soupe de sel. Laissez bouillir jusqu'à ce qu'il fléchisse, égouttez dans une passoire, arrosez d'eau froide pour le blanchir et secouez-le pour l'assécher. Battez deux oeufs et ajoutez-les au macaroni avec sel et poivre, et gros comme un jaune d'oeuf de beurre. Râpez un peu de fromage sur le dessus et ajoutez une chopine de lait. Faites cuire dans un fourneau à feu modéré durant 30 minutes.

• • •

Steak à la Hambourg

Prenez deux livres de steak dans la ronde, hachez bien fin et assaisonnez avec 1 cuillerée à thé de sel, ½ de poivre, 1 cuillerée à thé de jus d'oignon. Ajoutez un oeuf bien battu. Faites-en des boulettes rondes et épaisses d'un pouce et faites-les frire dans du beurre, après les avoir roulées dans de la farine.

• • •

"Biscuits fins aux fruits"

Ingrédients: ½ tasse de beurre;
Ingrédients: ½ tsase de beurre; 1½ tasse de sucre blanc; 1 livre de dattes hachées; ½ tasse de noix hachées (Grenoble); 3 oeufs; 1 cuillerée à thé d'essence de vanille; 1 cuillerée à thé de soda dissout dans un peu d'eau chaude; 3 tasses de farine.

Préparation: Défaites le beurre et le sucre puis joignez-y les oeufs battus. Ajoutez la farine, les fruits et la vanille, puis le soda. La pâte doit être bien liée. Mettez en petits gâteaux et faites cuire dans un four modéré.

QUE VA FAIRE M. BARNARD?

M. L.-A. Taschereau accepte la proposition du directeur de l' "Evénement", pourvu que celui-ci s'en aille tout de suite guerroyer outre-mer. — Echange de mots piquants.

Québec, 28. — A l'assemblée de l'Ancienne Lorette, dimanche dernier, M. L.-A. Taschereau avait invité M. Jos. Barnard, directeur de l' "Evénement", à aller lui-même à la guerre au lieu de chercher à y envoyer les siens. A cela M. Barnard répondit, lundi, dans une lettre à M. Taschereau publiée dans l' "Evénement", qu'il était prêt à partir pour la guerre si M. Taschereau voulait s'engager à payer à sa famille la différence entre son salaire de journaliste et la solde de soldat.

Dans une lettre qu'il publie dans le "Soleil" d'hier soir, M. Taschereau accepte l'offre de M. Barnard dans les termes suivants:

"Vous m'invitez à payer, pendant votre absence, à votre famille, la différence peu considérable qu'il y a entre votre salaire de journaliste et une solde de troupier et si j'y consens, dites-vous, "vous vous enrôlerez comme simple soldat".

"Il est toujours dur de se séparer de ses parents, surtout de ceux qui veulent nous promener en automobile et en bateau (si le dernier bateau n'est pas plus gros que celui-là). Mais j'accepte, cousin, et si vous partez immédiatement comme simple soldat, chaque mois je remettrai à votre famille, après votre départ pour le front, la différence entre votre salaire de journaliste, tel que constaté par les livres de l' "Evénement", et votre solde en y ajoutant ce que le gouvernement et le Fonds patriotique payent aux familles de nos Poilus. Je verserai cette somme tous les mois sur réception d'un certificat du général Watson ou du général Turner, que vous êtes au front, fusil au poing, à tuer des Boches, dans les tranchées.

"Il est entendu, n'est-ce pas, que vous ne serez pas correspondant militaire.

"Mais par exemple, partez et ne soyez pas un soldat à la Blondin."

On se demande avec intérêt maintenant si M. Barnard va s'enrôler.

Au sujet des incidents de Lorette, M. Taschereau dit:

"Je déplore, avec tous mes amis, la manière brutale avec laquelle on vous a traité; ce n'était toutefois pas votre personne qui était en jeu, mais, malheureusement pour vous, vous portiez les fautes des voleurs d'élection, des brigands politiques et des jingoes impérialistes qui sont vos maîtres et qui vous ont forcé à vous présenter. Car, entre nous, cousin, et ç'a n'ira pas plus loin, vous pensez comme nous sur la conscription!

"Après l'assemblée, nous vous avons protégé contre la foule et avons même reçu quelques-uns des coups qui vous étaient destinés.

"Vous nous reprochez de vous avoir laissé malmener. Mais, alors, pourquoi, rendu chez le Dr Belleau, m'avez-vous, devant M. Lavigueur, M. Leclerc et M. Létourneau, remercié de ce que nous avions fait pour vous?"

En terminant, M. Taschereau dit encore:

"Reste un dernier point à régler entre nous.

"J'ai, dites-vous, deux fils d'âge militaire qui ont jusqu'ici mal entendu l'appel aux armes.

"Je crois que vous serez un soldat lâche, parce que votre insinuation est lâche.

"J'ai deux fils d'âge militaire: ils étudient tous deux le droit.

"Leur départ peut avoir pour leur avenir des conséquences que tout père comprendra et vous l'êtes vous-mêmes.

"Ils ont tous deux signé leur carte de service national et quand la conscription est devenue loi, ils se sont rapportés aux autorités militaires.

"Si les tribunaux chargés de juger leurs cas décident qu'ils doivent être soldats, ils le seront et avant vous et sans demander qu'on leur paye des différences de salaire."

HARRY LAUDER VA-T-IL SE RETRACTER?

Montréal, 29.—Son Honneur le maire Martin adresse une énergique lettre à Harry Lauder, ce monstrueux bouffon écossais qui est présentement à l'hôpital Windsor à Montréal, et lui demande rétraction des paroles insultantes qu'il aurait proooncées devant le Rotary Club, à l'adresse des Canadiens français qu'il aurait traités de "Bâtards".

Dans sa lettre, le maire lui fait remarquer que c'est une infamie sans nom que ce pitre a commise à l'égard de la race canadienne-française, et lui demande rétraction.

Au cours d'une assemblée politique en faveur de Mtre Jacobs, candidat lauriériste dans Georges-Etienne-Cartier, le maire Martin a relevé l'incident Lauder et plusieurs auditeurs ont réclamé l'arrestation de ce dernier.

LES EXEMPTIONS ACCORDEES

80 pour cent dans le Nouveau-Brunswick. — C'est à peu près la même proportion en Ontario et le Manitoba.

S. Jean, N.-B., 29. — A venir jusqu'à avant hier, 8,159 demandes d'exemption avaient été examinées dans le Nouveau-Brunswick, sur lesquelles 6,478, soit 80 p. c., avaient été accordées, et 1,681 avaient été refusées.

• • •

Au Manitoba

Winnipeg, 29. — Jusqu'à hier les tribunaux du Manitoba ont entendu 14,412 cas. Ils ont accordé 10,459 exemptions et en ont refusé 3,953. Sur ces 3,953 plus de 2,006 en appellent de la décision des juges.

ENCORE UN

Coaticook, 29.—Le Dr Shurtleff, candidat unioniste dans Stanstead, a éprouvé l'ire de la foule, hier soir, à Dixville. Après qu'il eut exposé ses opinions sur la conscription qu'il approuve, M. Shurtleff sortit de la salle, mais dès qu'il eut mis un pied dehors, il fut assailli par une pluie de cailloux et de boules de neige. Il a déguerpi en automobile.

Si vous digerez mal buvez de l'eau chaude

Quand la nourriture se fait lourde dans l'estomac et que vous vous sentez mal à l'aise, c'est parce que l'estomac manque de sang, qu'il y a fermentation de la nourriture et trop d'acidité. En pareil cas suivez le plan adopté par plusieurs grands hôpitaux et que recommandent de nombreux médecins: prendre une cuillerée à thé de bisurate pur de magnésie dans un demi verre d'eau aussi chaude que vous la pouvez boire. L'eau chaude pousse le sang vers l'estomac et le bisurate de magnésie, comme vous dira tout médecin, neutralise immédiatement l'acide et prévient toute fermentation. Faites l'essai de ce plan très simple et vous serez étonné du soulagement que vous y trouverez et de l'étonnant retour de votre bonne digestion. Ceux qui trouvent parfois difficile de se procurer de l'eau et les voyageurs qui sont souvent exposés à manger rapidement devraient toujours prendre deux ou trois pastilles de cinq grains de bisurate de magnésie après les repas afin de neutraliser l'acide et de prévenir la fermentation.

Broderies! Broderies!

A l'hôtel Fort Garry, étage Mezzanine, salon d'exposition, lundi et mardi, 10 et 11 décembre, de 2 à 7 p.m., il y aura vente d'ouvrages de fantaisie par les Soeurs Franciscaines. Le mardi, on servira le thé. Prix: 50 sous.

Il y en aura pour tous les goûts et toutes les bourses. Jolis tratravaux de fantaisie qui serviront de cadeaux de Noël. Robes d'enfants, jupons, pantoufles, bonnets, collets, sacoches, coton à table, à lit, etc., etc. Depuis 25 sous jusqu'à $75.

Le service des tables sera sous la direction de Mmes N. Bawlf, M.-M. McIntyre, J.-G. Sullivan et D. Mulligan.

Une petite visite; un peu de charité.

Pour Lire au Foyer le Dimanche

IIe DIMANCHE DE L'AVENT

(S. Matth., XI, 2-10.)

En ce temps-là, Jean-Baptiste entendit parler dans sa prison des oeuvres merveilleuses de Jésus-Christ, et lui envoya deux de ses disciples pour lui dire: Etes-vous Celui qui doit venir, ou devons-nous en attendre un autre? Jésus leur répondit: Allez rapporter à Jean ce que vous avez entendu et ce que vous avez vu: les aveugles voient, les boiteux marchent, les lépreux sont guéris, les sourds entendent, les morts ressuscitent, l'Evangile est annoncé aux pauvres; et heureux celui qui ne se scandalisera point à mon sujet. Comme ils s'en retournaient Jésus se mit à parler de Jean, et dit au peuple: Qu'êtes-vous allés voir dans le désert? Un roseau agité par le vent? Mais encore qu'êtes-vous donc allés voir? Un homme vêtu mollement? Vous savez que ceux qui s'habillent de la sorte sont dans les palais des rois. Qu'êtes-vous donc allés voir? Un prophète? Oui, je vous le déclare, et plus qu'un prophète; car c'est de lui qu'il est écrit: J'envoie devant vous mon Ange, qui vous préparera la voie.

LE CRABE DE SAINT-FRANÇOIS-XAVIER

Je me trouvai un jour, écrit un missionnaire, sur une grande jonque de mer, faisant le commerce du "jus de poisson" sur le fleuve Rouge.

Le patron de la jonque, un bon chrétien d'Annam, frère d'un martyr, après m'avoir parlé de son commerce, me montra tout à coup la carapace d'un crabe gros comme le poing. Ce qui m'étonna tout d'abord, ce fut d'y voir sur le dos une belle croix rouge parfaitement régulière. J'examinai cette curiosité de près; ce n'était point de la peinture; ce n'était ni plus ni moins que la nature.

—Père, me dit le patron, vous ne connaissez donc point cette variété de crabes?

—Non, mon fils.

—Ce crabe a son histoire. Depuis ma jeunesse, j'ai entendu raconter aux vieux marins chrétiens de ces parages qu'il y a bien longtemps saint François-Xavier voyageait sur ces mers. Il y avait de la houle, et la jonque que montait le saint était fort ballottée. Tout à coup, le crucifix que François portait à la ceinture glissa et disparut dans le gouffre.

Au bout de quelques instants, à l'étonnement de l'équipage, voici qu'apparaît à la surface des eaux un crabe rapportant le crucifix du saint.

François rentra donc en possession de son Christ, et, pour récompenser le complaisant animal, il le bénit. Depuis ce jour, tout ce genre de crabe porte sur le dos de sa cuirasse la croix rouge que vous admirez en ce moment.

CE QU'ON FAIT DE SON ARGENT

Ce serait une étude curieuse que de rechercher ce que, chez les diverses nations, on fait de l'argent qu'on a de reste.

En certains pays on le met de côté pour doter ses filles et faire instruire ses fils. Dans les contrées d'une civilisation plus avancée plusieurs achètent des livres, collectionnent des curiosités ou des oeuvres d'art. Les riches bâtissent, voyagent, s'instruisent, encouragent les arts, fondent des oeuvres humanitaires, font des legs aux universités et aux bibliothèques.

Les Canadiens, eux, n'achètent ni livres, ni oeuvres d'art. Peuple jeune, ils ont encore des goûts d'enfants. Comme les tout petits qui ne rêvent que bonbons et joujoux, nous dépensons notre surplus à manger, à nous amuser. Et plus on gagne, plus on est exigeant pour la table et prodigue pour le mobilier et la garde-robe.

C'est au point qu'il y a peu de différence, dans les villes canadiennes ou américaines, entre la table de l'ouvrier et celle du patron, entre les toilettes de la couturière et celles de la dame qu'elle habille. Le mobilier d'une famille ouvrière ne diffère pas tellement de celui de la famille bourgeoise. Pas plus de goût chez celle-ci que chez celle-là, autant de confort chez l'une que chez l'autre. Piano, fauteuils, tapis, rideaux, miroirs, vous trouvez de cela autant chez l'employé qui gagne trois ou quatre piastres par jour que chez l'employeur ou chez l'homme de profession libérale.

Par contre, pas plus de bibliothèque, pas plus de collections chez le patron que chez l'ouvrier. En fait de tableaux, on se contente de l'image et du chromo. La peinture ne nous dit rien. Chez le médecin et chez l'avocat vous trouverez, en plus des journaux, quelques revues ou **magazines** illustrés, des romans, peut-être quelques ouvrages d'histoire ou de vulgarisation scientifique, mais rarement des livres qui dénotent une véritable curiosité intellectuelle. Comme les enfants, nous aimons surtout les gros titres et les images.

Ce qui distingue, chez les Canadiens français, l'homme riche de l'homme pauvre, c'est que le premier a un automobile, tandis que le second n'en a pas toujours.

On dépense considérablement, chez nous, pour visiter et pour recevoir. Ce sera un grand bienfait de la campagne de tempérance que d'avoir diminué le coût des réceptions de parents et d'amis. Tel qui ne donnait pas trois piastres par année pour s'abonner à un journal, en trouvait trente et davantage pour recevoir la **visite**. Dans nos campagnes, on ne donne pas pour une oeuvre patriotique ou pour les oeuvres de presse; on aide en rechignant les oeuvres de charité; on ne donne rien pour organiser les amusements honnêtes des jeunes gens, chose pourtant si nécessaire; mais quelle prodigalité pour la table au temps des fêtes, pour l'entretien d'un beau cheval, pour l'achat de belles voitures!

Rappelez-vous les folles dépenses qui se font pour les noces. Des jeunes gens s'endettent et même se ruinent pour se marier **en messieurs**. Des papas y sacrifient parfois le surplus de deux ou trois années de travail.

Un cirque qui séjourne trois jours dans des villes comme Trois-Rivières, Saint-Hyacinthe, Sherbrooke, Lévis, les Chûtes Shawinigan, prélève cinq fois, dix fois plus d'argent que ces villes n'en ont donné pour soutenir la cause des écoles de l'Ontario, ou pour la colonisation, ou pour toute oeuvre d'extrême utilité nationale.

Nous ne savons pas discerner les choses utiles, nous nous laissons fasciner par ce qui flatte les yeux ou l'estomac, absolument comme des enfants. La gourmandise et la vanité nous rendent besogneux ou mesquins pour toutes les entreprises d'une importance réelle; elles nous coûtent plus cher que le soutien du culte, que les oeuvres d'assistance et que l'éducation.

Faut-il se réjouir ou faut-il s'attrister de ce que, parmi nous, tant d'âmes généreuses se soient dévouées pour rien aux oeuvres d'enseignement et de charité? Si leur dévouement a produit de grands biens, il a aussi causé un effet déplorable. Il a fini par faire croire à nos gens que les hôpitaux, comme les collèges, doivent se suffire à eux-mêmes et vivre d'expédients. L'enseignement classique à cent piastres par année (y compris la pension) et l'éducation des couvents à un prix dérisoire ont implanté chez nous l'idée que l'instruction ne se paie pas.

On a pris l'habitude d'exploiter le dévouement et de spéculer sur l'abnégation. On n'en rougit pas, on s'en applaudit presque. Après de longs efforts et une campagne persévérante, le Conseil de l'Instruction publique n'a pas encore réussi à faire donner aux institutrices le salaire d'une cuisinière et aux instituteurs celui d'un palefrenier. Quant aux soeurs, aux prêtres et aux frères enseignants, il est bien entendu qu'on leur donnera toujours le moins possible.

Tandis que chaque professeur, dans un collège classique protestant, gagne au moins quinze cents ou deux mille piastres par année, le professeur de nos collèges catholiques gagne quarante-huit piastres s'il est séminariste, et cent piastres s'il est prêtre. Avec cela il paiera ses habits, ses voyages et ses livres.

Que dire des hôpitaux? On croit qu'ils subsistent sans revenus et que les soeurs, avec leurs doigts de fées, savent tout créer de rien. Encore un peu on se scandaliserait de les voir mendier et d'apprendre que le gouvernement donne, en moyenne, peut-être une piastre par année pour l'entretien d'un pauvre sans ressources.

L'on est parfois stupéfait de voir l'inconscience avec laquelle nos gens déraisonnent dans l'emploi de leur argent. J'ai connu, il n'y a pas dix ans, des Canadiens français qui ne voulaient pas payer deux cents piastres pour l'instruction et la pension d'un enfant dans un collège catholique, qui quémandaient et obtenaient des réductions, et qui, l'année suivante, donnaient trois cents piastres pour la seule instruction dans un collège protestant.

J'ai connu le maire d'une paroisse qui donnait deux cents piastres pour une fête de famille et qui se croyait généreux de donner vingt-cinq sous pour fonder un club de balle-au-camp dans son village. Son voisin, cultivateur à l'aise, se glorifiait d'avoir donné dix sous pour ce même club où jouaient deux de ses fils. Celui-ci, d'ailleurs, ne trouvait pas trois piastres pour s'abonner à un journal convenable, mais donnait trois cent cinquante piastres pour acheter un piano à sa fille. Il parlait d'acheter un automobile à ses garçons.

• • •

Et l'on s'étonne, après cela, que nos collèges et nos universités soient mal outillés, qu'ils aient l'air modeste et pauvre, qu'ils n'envoient pas un plus grand nombre de professeurs se spécialiser à l'étranger. On s'étonne que nos oeuvres de jeunesse ne puissent rivaliser, pour l'apparat extérieur, avec celles des protestants.

Si la crise que traverse notre pays pouvait nous rendre plus sérieux et nous inspirer une estime plus exacte de la valeur des choses, il faudrait vraiment se réjouir des transes qu'elle nous fait éprouver.

"Bulletin de l'Immaculée Conception."

RELIGION

Qu'est-ce que la religion?

La religion est le lien qui unit l'homme à Dieu; en d'autres termes c'est l'ensemble des devoirs que l'homme doit rendre à son Créateur.

Dieu a-t-il le droit d'imposer des devoirs de religion à l'homme? Poser la question, c'est la résoudre. Demander si Dieu a le droit de nous imposer des devoirs, c'est demander si le père a le droit de régler la conduite de ses enfants, si le maître a le droit de commander à son serviteur, si le roi a le droit de régler le cérémonial que l'on doit suivre pour l'honorer. Dieu est tout à la fois père, maître et roi. De plus Dieu est notre créateur, le conservateur de notre vie; de là dépendance absolue de notre part, et je ne vois pas par conséquent pourquoi il n'aurait pas le pouvoir de nous imposer des obligations. D'où il s'ensuit que Dieu et Dieu seul a le droit d'imposer à l'homme des devoirs de religion; un homme, quelqu'élevé qu'il soit, ne saurait le faire, ne possédant pas la juridiction pour établir les relations entre l'homme et Dieu.

Jésus-Christ est le fondateur de la religion catholique. Or Jésus-Christ est Dieu et homme tout à la fois. Il est Dieu; il l'a affirmé lui-même. Il l'a prouvé surtout par les miracles qu'il a apportés en témoignage de sa mission. "Si vous ne croyez pas à mes paroles", a-t-il dit aux Juifs, "croyez à mes actes".

La religion catholique, apostolique, romaine, est donc la seule vraie religion, la seule bonne, puisqu'elle est la seule établie par Dieu, Jésus-Christ. Toutes les autres ont été établies par les hommes. Bouddha pour le bouddhisme, Mahomet pour le mahométisme, Luther, Calvin, Henri VIII pour le protestantisme.

LE SENS POLITIQUE DU PAPE

(L'Action Catholique)

Nous disions samedi quelles raisons, à notre sens, ont pu décider le Saint Père à lancer son deuxième appel en faveur de la paix. Celles qu'il avait de rendre sa lettre publique au moment qu'il a choisi ne sont pas moins sérieuses, quelles que soient les opinions contraires prodiguées à cette occasion.

Il y a une chose dont il faut tenir compte: c'est que si le Pape est mieux renseigné que tout autre sur la détresse morale des pays dévastés par la guerre, il sait aussi, et très bien, à quoi s'en tenir sur la situation économique et sociale de ces mêmes pays, comme de ceux qui comptent encore parmi les neutres. Et c'est parce qu'il a cru cette situation suffisamment tendue qu'il a agité de nouveau le rameau d'olivier.

La révolution russe

Les calculs des Alliés paraissaient devoir aboutir, et les dispositions minutieuses prises par eux étaient sur le point de donner des résultats lorsque la révolution russe est venue tout remettre en question. Que les gouvernements alliés en aient pris **apparemment**, et dès le début leur parti, la chose est toute naturelle. Mais il ne faudrait pas conclure de là qu'ils ne se sont pas rendu compte de la gravité de l'événement. Quand Lloyd George disait: **La révolution russe est le plus grand service que la Russie ait rendu aux Alliés**, il jetait tout simplement dans la foule une des formules sonores dont il est coutumier, et qui servent à distraire les esprits de certains événements. Mais on ne peut pas soupçonner que le brillant homme d'Etat ne se soit pas rendu compte de l'extrême gravité de la situation. Il a, comme ses collègues des autres gouvernements alliés, poitriné pour le public, voilà tout.

Un changement aussi radical dans le régime d'une nation ne se fait pas facilement face à l'ennemi; et le premier ministre anglais, dont toutes les brillantes facultés sont tendues à tenir en bride, en Angleterre même, certaines effervescences et certaines colères, savait mieux que tout autre ce que des effervescences et des colères du même genre pouvaient produire en Russie, une fois l'autorité jetée bas.

Réduite à l'impuissance

La Russie, en effet, privée de la forte main capable de réunir en un faisceau ses immenses ressources pour les faire concourir à un but défini, n'est plus capable que de certains ressauts sans nerfs et sans portée. L'autorité, frappée à mort chez elle, laisse sans liaison les peuples qui vivaient jadis sous le sceptre des czars; la force de résistance est annihilée, et les frontières restent largement ouvertes à l'ennemi parce que ce dernier n'a plus devant lui qu'une poussière de nations.

Est-il nécessaire d'insister sur les conséquences?

Dans la lutte actuelle la Russie a cesés de jouer son rôle de contre-poids oriental, et tout le système d'attaque et de défense allié s'en trouve déséquilibré. Si l'Allemagne ne veut pas profiter immédiatement à fond de ses avantages, il lui suffira de placer quelques corps d'observation sur les frontières du nord et de l'est pour pouvoir masser ailleurs ses troupes d'élite où elles formeront bélier. Pendant ce temps elle n'a qu'à laisser patauger les législateurs d'occasion qui s'essaient à cueillir la succession de Pierre le Grand pour que la désagrégation s'accentue, et lorsqu'elle aura un besoin plus pressant des ressources russes, elle aura tôt fait, en enfonçant un coin quelque part, de s'assurer les régions plantureuses où elle pourra se ravitailler à loisir.

Dès lors, c'est la résistance qui s'éternise de son côté, car elle est en mesure de disputer pied à pied les vastes étendues de terrain ennemi sur lesquelles elle se bat depuis trois ans loin de ses propres frontières. C'est la guerre d'usure possible, avec des avantages considérablement accrus pour elle.

Il a parlé à temps

Le Pape a parlé avant que ces avantages ne soient sortis du domaine de la théorie, à un moment où des négociations pouvaient être entamées sans qu'aucune atteinte soit portée à la fierté des uns ou des autres. Lorsqu'il a fait entendre son appel les Alliés de l'Entente étaient forts de tout le prestige que leur avaient valu des succès récents et marqués; et la défection de la Russie, si elle leur causait un préjudice grave, n'en écartait pas moins un obstacle que tout le monde prévoyait devoir reculer, sinon compromettre, la paix future.

En effet, si nous remontons aux causes de ce terrible conflit, nous trouvons, parmi celles qui les dominent toutes, l'éternelle question d'Orient: celle de savoir qui, des Slaves ou des Germains, dominera dans le grand couloir qui permettra à l'Occident de déverser ses produits en Orient. Depuis Pierre le Grand les Slaves tendent vers Constantinople de tout le poids de leur volonté. Soit par la diplomatie, soit par les armes; par terre ou par mer; en se glissant le long des rives européennes de la mer Noire ou en entamant l'Arménie, ils allaient vers leur but avec une persévérance que les obstacles et les retards ne faisaient qu'aiguiser.

Une fois le Grand Turc réduit à l'état de puissance négligeable, c'est l'Angleterre qu'ils trouvèrent sur leur chemin. Pendant plus d'un siècle elle servit d'appui aux sultans; le monde ne se demandait pas si Constantinople resterait turque; il se demandait si elle serait anglaise ou russe; et c'est parce qu'elle ne pouvait être ni l'une ni l'autre qu'elle est restée mahométane. Malgré qu'un troisième tuteur du Grand Turc se soit présenté depuis cinquante ans dans la personne du Germain, l'antagonisme anglo-russe à propos de Constantinople durait encore à l'époque de la dernière guerre balkanique; et on en trouve des vestiges très sensibles aux débuts de la lutte actuelle, dont la face serait certainement tout autre s'il n'avait pas existé. Les moins clairvoyants s'en apercevront lorsque le moment sera venu de tout dévoiler et de tout dire.

La pierre d'achoppement enlevée

La Russie réduite à l'état de quantité négligeable par le chambardement qui s'y produit; son reste de gouvernement renonçant même à toute idée de conquête, c'était une grosse pierre d'achoppement de moins dans le sentier de la paix.

Le Saint Père, avec son grand sens politique, a vu la situation; mis, par malheur, il paraît avoir été le seul à la voir parce que pas un autre chef d'Etat n'était en mesure, comme lui, de planer au-dessus du brouillard des intérêts et des passions. Et voilà pourquoi son intervention n'a pas eu l'accueil qu'elle méritait.

Les événements ont parlé

Malheureusement pour ceux qui ont moins bien vu que l'évêque de Rome, ou qui peut-être trouvaient trop dur de suivre en quoi que ce soit ses directions, les événements n'ont pas tardé à montrer la sagesse de ses vues: En Russie c'est le gâchis le plus absolu; c'est l'inutilité complète de tous les sacrifices consentis à maintes reprises par les Français et les Anglais pour aider ce partenaire; c'est la réduction à l'impuissance de celui des Alliés dont les ressources paraissaient, et étaient en réalité les plus abondantes; ce sont peut-être demain les ressources de cet ex-alliés mises à la disposition de l'ennemi.

Le contre-coup

Le contre-coup facile à prévoir, s'est déjà fait sentir. Sans les nouvelles ressources mises à la disposition des Allemands sur leur front de l'ouest, par l'amincissement de leurs lignes de l'est, il est vraisemblable que les troupes de Pétain et de Haig, qu'on peut compter parmi les plus vaillantes, les mieux entraînées et les mieux outillées, mèneraient, à l'heure actuelle, leurs adversaires battant vers le Rhin, au lieu de lui arracher le terrain motte par motte. Et sans l'appoint des divisions de Mackensen, revenues des lignes de la Galicie et de la Bukovine, les Autrichiens dévaleraient les pentes nord-est du Bainsizza, au lieu de courir vers Udine sur les talons des Italiens.

Nous avons confiance que les secours franco-anglais, déjà en route, permettront à l'armée de Cadorna d'arrêter l'envahisseur avant qu'il ait poursuivi assez à fond ses avantages pour mettre l'Italie hors de cause à son tour. Mais cette nouvelle tâche, imposée aux seules troupes en état de résister victorieusement aux Allemands, allonge encore pour elles la ligne de bataille, et éloigne une nouvelle fois le moment où elles pourront donner le coup de bélier capable d'abattre la barrière qui arrête leur élan.

Nous voulons croire à la victoire quand même; mais il nous paraît difficile de croire à une victoire où le sort du vainqueur sera plus enviable que celui du vaincu, le jour où on déposera les armes, car l'épuisement sera si grand de part et d'autre que le second ne sera guère en état de procurer au premier les réparations qui pourraient lui être de quelque secours; et il n'est pas impossible qu'il se présente soudain un troisième champion qui profite de l'épuisement des deux groupes pour asseoir sa domination sur le monde chrétien.

Autour de la Ferme

LE TAUREAU REPRODUCTEUR

(**The Farmer's Advocate,** 8 novembre)

Par l'emploi d'un taureau reproducteur de sang pur, ayant de par ses ancêtres de grandes aptitudes laitières, on peut pratiquement, en quelques générations, doubler la moyenne de production d'un troupeau ordinaire de vaches croisées. Mais comment se fait-il que la moyenne de production du lait soit si basse de nos jours? En effet elle n'a augmenté que de quelques cents livres, depuis dix ans, malgré que quelques producteurs de lait, aient doublé la production de leur troupeau. Pourquoi chacun n'en a-t-il pas fait autant? C'est une question très difficile à résoudre. Cependant nous croyons que ceci est largement dû au peu d'emploi des taureaux qualifiés et au manque de sélection dans les femelles d'élevage.

L'emploi d'un taureau de qualité supérieure est de première importance. En effet un taureau, dont les ancêtres avaient de grandes aptitudes laitières, possède en lui ces aptitudes et les transmet facilement à ses descendants. Conséquemment, une génisse issue d'une vache ordinaire et d'un bon taureau, sera meilleure productrice de lait que sa mère. Les descendantes de cette génisse, si elles sont accouplées avec un taureau qualifié, seront supérieures à leur mère et à leur grand'mère.

Ceci est clairement démontré dans les expériences faites par le Prof. L. Gillette, de la station expérimentale de Iowa. Des taureaux de races pures furent accouplés avec des vaches croisées. Les génisses obtenues de cet accouplement furent saillies des tauraux de la même race que leur père.

Voici les résultats obtenus:

Taureau employé	Moyenne de la mère		Moyenne de la fille		Moyenne de la petite-fille	
	Lait	Gras	Lait	Gras	Lait	Gras
	liv.	liv.	liv.	liv.	liv.	liv.
Holstein	3,255	161	6,311	261	11,295	431
Guernsey	4,168	186	4,634	218	7,091	355
Jersey	3,903	186	5,400	287	5,479	291

Ceci est sans doute une augmentation exceptionnelle, mais elle montre les possibilités d'améliorer un troupeau par le seul emploi d'un bon reproducteur. Il ne suffit pas de nourrir et de faire produire du lait aux vaches croisées, il faut tendre à se créer, par ces vaches, un troupeau de haute qualité.

Plus tard, l'achat de quelques génisses de race pure devenant plus facile, leurs descendants remplaceront graduellement les vaches croisées. Après trois ou quatre générations, le troupeau sera composé presqu'exclusivement de vaches pur-sang. La méthode la plus économique et la plus pratique pour parvenir à ce résultat, est l'emploi d'un taureau de haute qualité, provenant d'ancêtres dont la production de lait et de gras était remarquable.

Tout en tenant compte du degré de production des ancêtres, il ne faut pas perdre de vue l'ensemble extérieur de l'animal dont on veut se servir. Que la bonne conformation et la haut production soient associées.

VALEUR DU LAIT ECREME

(**Hoard's Dairy Man,** 16 novembre)

On demandait récemment à un cultivateur, à combien il évaluait le lait écrémé dans l'alimentation des porcs et des veaux. Sa réponse insulta presque ceux qui l'entendirent. Après quelques moments d'hésitations, il répondit avec une assurance qu'ont toujours les ignorants: "Bien, je crois que le lait écrémé vaut environ 10 sous les 100 livres."

Cet homme doit étudier très peu ses affaires et ne se rend certainement pas compte du travail qu'il fait. Evaluer le lait écrémé à 10 sous les 100 livres, lorsque les porcs se vendent $17 et $18 les cent livres, et que les concentrés sont à un si haut prix!

Des expériences récentes ont démontré que dans l'alimentation des porcs, 100 livres de lait écrémé valaient autant qu'un demi-minot de blé d'Inde, quand il est donné à ces animaux dans des proportions de 3 livres de lait écrémé pour une livre de blé d'Inde. Car le lait écrémé seul n'est pas une ration suffisante pour le porc; une association de lait écrémé et de blé d'Inde fait plutôt une ration idéale. La raison se montre d'elle-même. Le lait écrémé, par sa caséine et ses matières, augmente l'action des hydrates de carbonne du blé d'Inde. En d'autres mots, c'est dire que, lorsque donné avec du lait écrémé, la même quantité de blé d'Inde produira plus de graisse.

Il est très difficile de comprendre qu'un homme qui dirige des opérations agricoles, puisse ignorer la valeur alimentaire du lait écrémé.

A QUI LA FAUTE?

(**The Farmer's Guide,** 15 novembre)

Vous avez une vache qui donne 3,000 à 4,000 livres de lait par année. La vente de ce lait vous rapporte de $60 à $70. Quel profit net retirez-vous de cette vache?

Ce n'est pas une énigme que je vous pose, mais bien une question à laquelle chaque cultivateur devrait être en position de répondre.

Laissant de côté les items persistants de rente, d'intérêt, de taxe et de dépréciation, et tenant simplement compte de la production du lait ou du gras, et du coût de la nourriture, pouvez-vous affirmer catégoriquement que chaque vache de votre troupeau vous rapporte un bénéfice net?

Que la nourriture soit évaluée à $40 ou à $80 et que le revenu soit de $50 à $120, est-ce que la différence ou le profit brut dédommage pleinement pour votre travail? Il ne faut pas oublier qu'une heure de votre travail vous coûte autant que l'heure de travail de votre employé. Si, comme c'est le cas chez plusieurs, les revenus balancent à peine les dépenses, il n'y a plus de profit réalisé; même il y a eu perte d'une partie du capital engagé. Vous n'avez retiré pour votre travail aucun salaire.

Un bon moyen de s'enquérir des dépenses et des recettes, c'est de se procurer gratuitement, à Ottawa, chez le Commissaire de l'Industrie Laitière, des feuilles préparées spécialement à cet effet.

Certains cultivateurs ont constaté que quelques-unes de leurs vaches leur rapportaient de $20 à $60 de profit net par an. Peut-être avez-vous déjà fait plus. Si vous avez fait moins, était-ce la faute de la vache?

LA CAMPAGNE DANS ONTARIO

Les calculs de deux politiciens conservateurs

Ottawa, 28. — Les nouvelles de la campagne électorale dans l'Ontario sont des plus encourageantes pour l'organisation libérale.

Deux hommes politiques conservateurs causant ensemble hier concèdent 20 sièges à l'opposition dans cette province. On sait par ailleurs que M. Dewart, chef libéral de l'Ontario, en réclamait récemment au moins 35 et d'après tous les renseignements qui arrivent dans la capitale ce dernier chiffre serait beaucoup plus probable que le premier. Voici à titre de curiosité le calcul complet fait ce matin par les deux hommes politiques conservateurs mentionnés plus haut sur les chances du parti libéral aux prochaines élections.

D'après ces calculs, donc, six libéraux seraient élus en Nouvelle-Ecosse, deux dans l'Ile du Prince-Edouard, cinq au Nouveau-Brunswick, soixante-et-un dans la province de Québec, vingt dans Ontario, deux au Manitoba, deux dans la Saskatchewan, quatre dans l'Alberta et quatre dans la Colombie-Anglaise. Il suffirait d'une erreur d'une dizaine de comtés dans ces calculs pour que de l'aveu même de deux conservateurs bien placés pour être renseignés sur les mouvements dans le pays, le gouvernement unioniste soit renversé aux prochaines élections.

IL REFUSE DE S'ENROLER

Québec, 29.—La controverse continue entre M. Jos. Barnard et l'honorable M. Taschereau.

Dimanche, M. Taschereau a sommé M. Jos. Barnard de s'enrôler au lieu de conseiller à ses compatriotes d'obéir à la loi de conscription. M. Jos. Barnard répondit qu'il consentira si M. Taschereau veut lui fournir son salaire.

L'honorable M. Taschereau acquiesça à ses demandes, à une condition, cependant, c'est qu'il servira dans les tranchées et non dans d'autres postes éloignés du front. Mais cette proposition ne fait pas l'affaire de M. Jos. Barnord qui ne veut aucune condition.

L'AFFAIRE MALVY EN FRANCE

L'ancien ministre de l'intérieur sera mis en accusation. — Le rapport de la commission. — "La chambre des députés est Ponce Pilate multiplié par 500"

Paris, 28.—La commission spéciale de 33 membres de la Chambre des députés, chargée de faire une enquête sur l'accusation d'avoir eu des relations avec l'ennemi portée contre M. Louis Malvy, ancien ministre de l'intérieur, a publié son rapport. Les conclusions sont:

Le rejet des propositions faites par divers membres de renvoyer la demande de M. Malvy directement au gouvernement; de déclarer sa demande non recevable par la Chambre sans de nouvelles lois; de prier M. Malvy de fournir des pièces et des preuves à l'appui de sa demande d'interroger MM. Clémenceau et Daudet, et d'un certain nombre d'autres personnes, après quoi la commission jugeant en fait a adopté la proposition que dans l'intérêt de la paix publique il est nécessaire de faire la lumière absolue sur les acusations contre M. Malvy.

Le rapport se termine en disant:

"Toutefois comme M. Malvy a demandé sa nomination, cette commission spéciale décide de proposer à la Chambre que M. Malvy soit mis en accusation."

Seulement 26 membres de la commission étaient présents au moment du vote. Treize ont voté en faveur de la proposition, 4 ont voté contre et 8 se sont abstenus de voter, comme a fait le président."

Ce vote indique quelles étaient les difficultés qu'a rencontrées la commission. Si elle votait pour le renvoi de M. Malvy devant le Sénat, siégeant en haute cour sans en indiquer les motifs, le Sénat pouvait refuser d'agir. Si elle faisait une instruction préalable sa décision pouvait être considérée comme un jugement anticipé de la question.

M. Renaudel et six autres députés ont quitté la salle des réunions lorsque la commission, par une majorité de trois, a repoussé la proposition Renaudel demandant qu'on entende le président du conseil. M. Renaudel a déclaré ensuite que cette décision était dictée aux députés par la crainte de prendre des responsabilités.

"La Chambre est Ponce Pilate multiplié par 500", a-t-il déclaré.

BRUXELLES

Le Rév. M. Van Damme, envoyé spécial pour le fonds de secours belge du Cardinal Mercier, va terminer prochainement ses tournées dévouées et fructueuses en Manitoba, Saskatchewan, Alberta et la Colombie-Anglaise, tournées commencées en novembre 1916.

Le 26 décembre, ses dernières conférences données en français, en flamand et en anglais, il compte s'embarquer à Vancouver pour l'Australie, où il reprendra ses oeuvres. 130 conférences, 50 sermons en localités catholiques et protestantes qui lui ont fait excellent accueil, tel est son bilan.

Le 25 novembre, il a communiqué à la paroisse une lettre navrante d'un prêtre belge. Il parlera le 3 décembre à la soirée du Cercle Catholique au profit des Belges qui là-bas meurent de faim.

LE 8 DECEMBRE

Le choeur du Collège de Saint-Boniface, sous l'habile direction du R. P. Richard Vandandaigne, S.J., chantera, le 8 décembre, fête de l'Immaculée Conception, à la cathédrale de Saint-Boniface, la messe en parties de Van Durne.

Le R. P. Vandandaigne, S.J., a déjà prouvé au public, en maintes occasions, qu'il est un directeur de chant accompli. Aussi il y a tout lieu de croire que nous ne seront pas déçus.

26,113 EXEMPTIONS A TORONTO

Les deux tiers des demandes ont été accordées par les tribunaux. — 5,216 exemption à Halifax.

Toronto, 28. — 26,113 demandes d'exemption ont été accordées par les tribunaux d'exemption de Toronto. C'est-à-dire que les deux tiers des demandes d'exemption ont été accordées.

Les appels se criffrent à 5,850. Il semble donc que tout homme dont la demande d'exemption a été refusée, en appelle. Hier, près de mille appels ont été déposés.

NE JAMAIS VISER DEUX LIEVRES A LA FOIS

Ottawa, 29. — Il est arrivé un bon tour à M. Truax, de South Bruce, qui a prié son chef, sir Wilfrid, de retirer son nom de la liste officielle des candidats libéraux. M. Truax négociait en même temps auprès des unionistes pour se faire accepter par eux. Il négocia tellement des deux côtés qu'à la fin les nominations furent faites sans lui, et maintenant son nom n'apparaîtra sur aucun bulletin de vote libéral ou unioniste. Cela a d'autant plus d'importance pour lui que son comté a fourni un régiment qui a été envoyé au front intact et sans être disloqué comme beaucoup d'autres. Les soldats qui tiendront absolument à voter pour leur ancien député auront toujours la faculté d'écrire son nom au long, mais on croit que ce député trop habile a perdu par là ses meilleures chances de succès.

CAILLAUX ACCUSE DE TRAHISON

Paris, 28. — Sous le titre hardi: "J'accuse M. Caillaux", Gustave Hervé, dans la "Victoire", accuse l'ancien premier ministre Joseph Caillaux d'être le centre de toute une campagne pour une paix déshonorante et ruineuse.

M. Hervé accuse l'ancien premier ministre de s'être concerté pendant son séjour en Italie avec tous les "défaitistes" notoires, en dépit de ses dénégations contraires; de n'avoir pas seulement des relations sociales avec Bolo Pacha, mais d'avoir été son ami dévoué et son protecteur infatigable; d'avoir été le mauvais génie d'Almereyda, le rédacteur du "Bonnet Rouge", qui est mort en prison quand il était sous accusation, de l'avoir encouragé et guidé dans son attitude "défaitiste". M. Hervé conclut: "Vous avez dit, monsieur, que lorsque vous auriez trouvé un homme qui lançât contre vous autre chose que des insinuations et des ragots de concierge, qui osât vous accuser en pleine lumière, vous le poursuivriez devant la Cour d'assises pour diffamation. Je suis votre homme, monsieur; poursuivez-moi. Je produirai mes preuves et mes témoins devant le jury."

LE MIRACLE DE S. JANVIER

Saint Janvier naquit à Naples, ville d'Italie, il fut martyrisé l'an 305 de l'ère chrétienne. S. Janvier vécut sous le règne de Dioclétien. Une violente persécution s'étant élevée, il eut le bonheur de soutenir le courage de plusieurs héros chrétiens et mourut lui-même martyr de la foi de Jésus-Christ. De nombreux miracles accompagnèrent et suivirent sa mort. Un de ses miracles s'est perpétué dans l'Eglise, c'est de lui que nous voulons parler aujourd'hui. Naples conserve les reliques du saint. Or, à certaines époques fixes de l'année, spécialement en la fête du saint, le sang qui est conservé dns une ampoule en vitre et qui, séché, adhère aux parois, devient liquide et se met en ébullition dès qu'on approche de l'ampoule la tête du saint. De nombreux pèlerins se rendent chaque année à Naples et sont témoins du miracle. Il y a trois ans plusieurs prêtres canadiens assistèrent au miracle en la fête du saint, le 19 septem-

PAS D'EXCUSES A SIR R. BORDEN

Kitchener, Ont., 28. — Le Conseil de ville s'est réuni, hier paèrs-midi, en assemblée spéciale, pour offrir officiellement des excuses de la part de la ville à Sir Robert Borden.

Le maire proposa que la ville présente officiellement des excuses à Sir Robert Borden pour la manière dont il a été traité samedi soir. Mais la majorité du conseil a refusé.

On a répondu au maire que les événements de samedi soir n'étaient pas plus déshonorantes que ceux qui ont eu lieu au Jour de l'An, alors qu'il a fallu, pour éviter des rixes entre citoyens et soldats de retour du front, mettre la ville pendant plusieurs jours sous la loi martiale.

D'ailleurs, l'assemblée de samedi soir était une assemblée politique à laquelle le conseil de ville n'avait rien à voir. En conséquence la proposition du maire a été rejetée à une grande majorité des voix.

L'HONORABLE M. CALDER A MOOSE-JAW

Le ministre n'est pas élu par acclamation. — M. Sommerville reste candidat en dépit des efforts faits pour le faire retirer.

Moose-Jaw, Sask., 28. — On avait annoncé ici et dans toute la presse du pays que M. James Sommerville, mis en nomination en opposition à l'hon. J.-A. Calder, avait résigné et que M. Calder était élu par acclamation.

Ce matin, le candidat libéral-ouvrier, James Sommerville, fait publier une lettre déclarant qu'il reste dans la lutte jusqu'à ce que le dernier vote soit compté.

En même temps, il laisse entendre qu'on a voulu exercer une forte pression sur lui pour l'amener à se retirer.

EN SUISSE

La liberté des processions vient d'être rétablie dans le canton suisse de Berne. Le Grand Conseil a adopté tout récemment, lors de la discussion du projet de loi sur l'organisation communale, un article 99 bis abrogeant purement et simplement, sans recours d'aucune sorte, l'article désuet d'une loi antérieure qui prohibait les processions et autres cérémonies publiques; on a même retranché du texte de la Commission la clause qui réservait aux communes le maintien de l'ordre pendant les processions.

En Province

INWOOD

Le 23 novembre une assemblée a eu lieu au bureau de M. E. Laporte, afin de choisir des candidats pour la nouvelle municipalité d'Armstrong. Les candidats choisis furent: M. H. Rohne, quartier 1; M. L. Underwood, quartier 2; M. Wm-U. Cossette a été choisi maire unanimement.

• • •

M. E. Laporte a eu la malchance de s'entailler la main en taillant un morceau de bois. Il se fit conduire à Winnipeg immédiatement.

• • •

Lundi, le 26, M. Louis Meyeur, de Fisher Branch, conduisait à l'autel Mlle Angelina Hébert, de cette paroisse.

• • •

Le 24 novembre, un télégramme nous apprenait que le soldat C. Little a été tué au front.

• • •

L'inspecteur des écoles, M. Parker, était de passage ici la semaine dernière.

• • •

M. Wm Cossette est allé à la convention des conseillers municipaux à Winnipeg. Il est revenu vendredi.

• • •

Mme F. Besant est de retour d'une visite chez sa fille, Mme G. Clément, à Selkirk.

Iris.

SUFFREN

Il nous fait plaisir de compter M. Alphonse Lacoste parmi les abonnés à la **Liberté**.

• • •

Les jeunes messieurs Lacoste ont commencé à venir à l'école du soir pour apprendre la langue anglaise.

• • •

Samedi dernier le Rév. Frère Jean de la Croix a rendu visite à M. Nap. Lane.

• • •

M. Omer Pichette est allé à Winnipeg jeudi dernier pour affaires importantes.

• • •

Les messieurs Lacoste, venus ici il y a deux ans, ont déjà fait beaucoup d'ouvrage sur leur ferme. Ils ont cassé dix acres de bonne terre; ils possèdent une bonne paire de boeufs, plusieurs cochons, des volailles en quantité. Enfin ils sont en train de devenir de bons fermiers. Ils sont des jeunes gens de travail et de persévérance: c'est là le secret du succès sur une terre.

• • •

M. Alfred Lalonde, ainsi que son frère Jules, sont arrivés au milieu de nous.

• • •

Mmes Jules Lalonde et B. Morissette sont allées à Deerhorn samedi dernier.

• • •

M. Alex Duhamel et Georges, son fils, sont allés rendre visite à M. Gagné, vendredi dernier.

• • •

A l'école Lalonde aura lieu la semaine prochaine les promotions des élèves. Nous donnerons les résultats dans la **Liberté** de la semaine prochaine. Les élèves se préparent aux examens publics qui auront lieu dans la semaine de Noël.

• • •

La semaine dernière, Mlle Hélène Pichette est venue rendre visite à ses grands-parents, M. et Mme A. Duhamel.

• • •

Mme U. Lane attend, de Saint-Charles, sa mère, qui doit venir passer quelques semaines chez son fils, M. McMillan, et M. U. Lane. Nous souhaitons la bienvenue à Mme McMillan.

• • •

M. Béliveau, du Nord Dakota, nous est arrivé à Suffren pour passer l'hiver parmi nous.

• • •

M. Duhamel est à se bâtir une étable pour hiverner quelques vaches.

• • •

Aux fêtes de Noël Mme. Jules Lacoste attend sa fille Eva, du couvent de Saint-Norbert.

Belle Etoile.

MARIAGE

Mardi, le 20 novembre, Mlle Hosanna St-Larent, de Sainte-Anne, unissait sa destinée à celle de M. Napoléon Gaudreau, de Saint-Boniface. La bénédiction nuptiale fut donnée par le R. P. Trudel, curé de la paroisse.

La mariée, ravissante dans sa toilette de crêpe de Chine blanc et portant le voile et la couronne de fleurs d'oranger traditionnels, était accompagnée par son frère A. St-Laurent. Le marié avait pour témoin son père, M. J. Gaudreau. Mlles Rosy St-Laurent et Hervé Blanchette, Desneiges St-Laurent et Antoine Rivard, étaient garçons et filles d'honneur.

Après la cérémonie religieuse, les parents et amis des époux se réunirent à la résidence de M. J. Gaudreau, où un somptueux dîner les atendait. L'on s'amusa très bien jusqu'à 4 heures de l'après-midi. Puis on partit pour se rendre chez M. P. St-Laurent, où un merveilleux souper fut servi.

Au souper une adresse fut lue aux mariés par Anna St-Laurent, soeur de la mariée. Après le souper on s'amusa avec entrain jusqu'à une heure avancée de la nuit.

Plusieurs cadeaux furent offerts aux mariés: Beurrier d'argent, par les employés de Munro et Bethumé, anciennes compagnes de travail de la mariée; un crucifix d'argent, par le père et la mère de la mariée; statue du S. Coeur, par Mlle Rosy St-Laurent; deux chapelets montés en or, par Mlle Anna Delorme; statue de la Sainte Vierge, par Mlle E. Rivard et M. A. Gaudreau; sacoche en argent, par Mme J. Pomerleau; un plateau à fruits par Mme A. St-Laurent; un marinadier, par la famille Octave Blanchette; un bénitier, par M. Hervé St-Laurent; un service de condiments, par Mlle D. St-Laurent; un service à eau, par Mme H. Grellot; une camisole de dentelle tricotée à la main, par Mlle E. Brunelle; un plateau à gâteau, par M. W. St-Laurent; un plateau à fruits et une camisole, par Mlle Anna St-Laurent; un corsage en soie bleu pâle et une tasse, par Mme A. Prairie; deux serviettes et une boîte de savon à toilette, par Mme J. Gauthier; un centre de table brodé, par Mme E. St-Onge; une théière en nickel, par Mme C. Blanchette; un coussin, par Mme E. Ritchot; une pipe en brière montée en or, par M. J. Gaudreau; une nappe, par Mme Rivard; un service à couteaux, par M. E. Parent; un service à dessert, par Mlle Hébert.

Bref, ces joyeux moment sont bientôt passés. Tous se retirèrent emportant avec eux le meilleur souvenir de cette fête de famille. Quelques jours plus tard, les mariés partirent pour Winnipeg, d'où ils se rendirent à Silver Plains, chez des parents, où ils passèrent quelques jours. Ils sont ensuite revenus pour demeurer à Winnipeg.

Un invité.

LAURIER

Jeudi le 21 novembre dernier, les nombreux enfants et amis de Mme Joseph Boisvert accouraient auprès d'elle pour fêter l'anniversaire de sa soixante-et-unième année. La soirée, inutile de le dire, se passa dans un joyeux entrain, et tous se séparèrent à une heure avancée, emportant avec eux le meilleur souvenir de cette fête de famille.

• • •

M. E.-P. Guay, télégraphiste au service du C. N. R., vient d'être promu au poste permanent d'agent à Ross Junction, Canora. ce jeune homme, enfant de notre. Nous sommes heureux de féliciter paroisse, de son initiative et de son courage, puisque c'est par lui-même qu'il est arrivé à la position qu'il occupe aujourd'hui.

SAINT-CHARLES

La Sainte-Catherine

Comme nous nous y attendions, la fête de sainte Catherine fut un succès sous tous rapports. A la grand'messe, des amis de Winnipeg et de Saint-Boniface, sous la direction de M. Poitras, exécutèrent la messe du Second Ton harmonisée. Nous croyons tout dire en exprimant nos remerciements aux chantres qui ont si bien réussi dans l'exécution de cette messe qui pour être simple et belle n'en est pas moins difficile, et il fallut que les chantres fussent bien disposés pour avoir si bien réussi à la rendre avec parfaite entente et de manière que toutes les parties en fussent si bien dessinées. Les gens de Saint-Charles, qui s'y connaissent un peu et qui sont habitués, eux aussi, à bien chanter, espèrent que ces messieurs viendront nous voir souvent.

Monsieur le Curé, dans son sermon, continua son explication du credo et cita la grande sainte du jour comme un modèle de courage et de foi. Il nous dit combien nous devrions, à son exemple, être toujours prêts à défendre notre sainte religion. Il nous fit voir les multiples raisons pour lesquelles nous devrions être fiers de nous dire catholiques. Nos dogmes sont solides, inébranlables, parce qu'assis sur l'autorité de l'Eglise du Christ. A son tour l'Eglise puise son enseignement dans la tradition qui défend toujours la divinité du livre des révélations si bien prouvées par les prophéties et les miracles. Oui, que sainte Catherine soit notre modèle et notre protectrice dans nos tentations contre la foi, et nous mériterons d'être transportés non plus sur le mont Sinaï, mais bien dans la patrie céleste.

Le soir, après les vêpres, c'était grande réunion dans la salle de paroisse. Non, mais vrai, — car on est souvent porté à exagérer, quand on veut parler de chez-soi, — jamais les gens de Saint-Charles n'avaient vu de choses semblables chez eux. D'abord la salle était comble. Il y a avait tout près de 300 personnes réunies, venues de partout. On se croyait dans quelque grand centre de l'est. Tous ces "Canayens", d'où sortent-ils? D'où viennent-ils? Quel plaisir, quelle joie que de se trouver ensemble si nombreux pour fêter la Sainte-Catherine!!!

Pendant la première demie-heure, on ne cessait de se dire: bonsoir, même bonjour, comment ça va? Que fais-tu ici? Comme vous êtes fine d'être venue nous voir; comme nous allons nous amuser!! Puis quel spectacle nous offre la salle elle-même si bien décorée, avec tant de goût. Les murs, le plafond étaient complètement couverts de tentures multicolores portant des inscriptions nombreuses et multilingues. Qui donc s'était occupé de tout cela? Qui était coupable de cette prodigalité de décors? MM. Menu et Levèque, on vous accuse. Ce sont vous les coupables. On le sait. On ne vous a pas vus, mais les circonstances sont écrasantes d'évidence contre vous. Avouez, plaidez coupable. Puis permettez qu'on vous inflige un grand... remerciement. Vive sainte Catherine! Vive Saint-Charles!! Vive notre Curé!! Bienvenue!! Welcome!! Wel gekomen!! Mangeons de la tire!! Sainte-Catherine!!! Telles étaient les principales inscriptions qu'on a pu lire tout autour de la salle.

La partie de cartes de famille étant terminée, on commença la vente à l'enchère des cravates. Que ce fut intéressant! Les demoiselles, qui ont tant de goût pour les ouvrages fins, les soies, les dentelles et les couleurs, eurent de quoi satisfaire leur curiosité si légitime. Puis les messieurs, qui ne dédaignent pas une jolie cravate, avaient les yeux grands comme des piastres. Car des cravates, il y en avait, et de toutes les couleurs, et pour tous les goûts. Pendant une heure on vendit des cravates. Cravates, cravates, messieurs... à bon marché — $2, $3, $4, ce n'est pas cher. Toutes les cravates furent emportées, et des bonnes recettes furent laissées. Immédiatement les demoiselles passent au salon, et se coiffent de leurs jolis bonnets; puis la procession commence, et puis..., la correspondance aussi.

Mais il aurait fallu à tous les lecteurs être là pour voir si l'on s'est amusé. "Où est-elle? Où est-il? Tiens, le v'là! Non, pardon, ce n'est pas tout à fait cela, la nuance n'est pas la même. Cherchez encore un peu et vous trouverez le bonnet en question." Enfin, ça s'accommodait, ça se rencontrait. L'apareillage n'était pas toujours pareil, et l'on ne pouvait pas toujours dire que ceux qui se ressemblaient se rassemblaient. Tout de même, on finit par s'asseoir, par se tenir prêt pour la bonne tire, tire, tire, tire....

Pendant tout le temps que l'on se cherchait et que l'on mangeait de la tire, l'orchestre "Sixenun" fit entendre de nombreux morceaux d son joli répertoire. Il y avait de l'entrain et de la gaieté.

M. Levêque sut encore nous faire rire, avec ses chansons. Il n'y a personne pour disposer un auditoire à vous écouter comme les chansons de M. Levêque. Personne ne lui en veut, car tout était pour rire.

Mlles Couture, de Saint-Boniface, nous tinrent sous le charme, pendant plusieurs instants, par leur belle musique. Avec une maîtrise peu ordinaire, Mlle Ernestine fit parler son violon qui nous dit combien les deux âmes de l'auteur et de l'exécutante, dans tous les morceaux, se comprenaient bien. Mais nous ne dirons pas davantage. Ces demoiselles ont la reconnaissance de tous les auditeurs, et il est certain qu'étant "Canayennes", elles reviendront prendre part à nos fêtes.

Mlles Duseigne, dans leur première apparition sur le théâtre, ont bien réussi dans l'interprétation de leur dialogue intitulé "Le bel âge". Ces demoiselles sont de la paroisse, et bien sûr qu'elles y reviendront, car elles ont montré de la facilité dans l'art de la déclamation.

Monsieur le Curé avait mangé de la tire, et ainsi il a retrouvé sa voix de ténor d'il y a quinze ans. On s'en aperçut bien dans les deux chansons qu'il nous rendit.

Après la lecture d'une adresse canadienne à Monsieur le Curé, une photographie de lui-même, agrandie et bien encadrée, lui fut présentée. Une copie de cette photographie fut tirée et rapporta une jolie somme. Tout cela est dû à la délicatesse d'une certaine demoiselle qui semble avoir beaucoup d'intérêt pour les oeuvres de la paroisse et dont on taira le nom pour cette fois, car elle aime à jouer de ces tours et... on aime ces tours-là. Ils ne sont pas dangereux.

Aux dames du comité qui ont tant travaillé, à M. Charles Menu, qui a si bien organisé, aux artistes de l'orchestre, à M. Levêque, aux demoiselles Couture et aux autres qui ont contribué au succès de cette fte, la paroisse dit un grand merci. A tous les amis présents, elle dit: Au revoir. Aux amis de nos amis, elle dit: Bienvenue à nos soirées de famille.

• • •

Au couvent

Le 21 novembre, après avoir assisté à une cérémonie de profession religieuse à la Maison Chapelle des Missionnaires Oblates de Saint-Boniface, les élèves terminèrent la journée par un petit récital en l'honneur de la grande patronne de la musique et du chant sacré, sainte Cécile. Il y eut pour cette petite séance un simple programme de chant et de musique, qui reçut un bienveillant encouragement de la part de M. l'abbé L. Lee, curé de la paroisse, et des amis invités.

Le 26 novembre, grand congé, à l'occasion de la fête de la Rév. Mère Supérieure Générale des Missionaires Oblates. C'est la coutume dans les pensionnats que les élèves, ce jour-là, fassent une grande dépense de bruit et de gaieté. Cette année, le congé tombant le 26, il donna lieu à une partie de tire qu'organisèrent les plus ferventes à fêter sainte Catherine. Le soir, la récréation des grandes prit le caractère d'une fête de famille, et commença par une joyeuse partie de cartes en règle, dont les prix furent gagnés par Mlle Sinda Castagnier et Alberta Howie. Mais la dernière heure de la soirée devint doublement intéressante par la présence de notre bon Curé qui, après avoir donné les récompenses et assisté aux différents jeux du programe, demanda à chacune des 30 élèves du grand cours, une courte chanson de son répertoire intime. Malheureusement, toutes n'ont pas une lyre dans le gosier; cependant leur bonne volonté et leur aimable simplicité apportèrent un plaisir charmant, indice du bon esprit qui règne parmi les élèves et du bonheur qui remplit leurs jours de pensionnat.

• • •

Charles Land, âgé de 62 ans, est décédé lundi, le 26. Il laisse pour pleurer sa perte, son épouse et huit enfants.

• • •

Mme Antonio Paillé, de Sainte-Anne des Chênes, accompagnée de ses jeunes enfants, était en promenade chez Mme Veuve A. Paillé.

• • •

M. Xavier Caron, de Toutes-Aides, était en visite chez son père, M. Charles Caron.

Mésange.

LA SALLE

Parce que vous ne nous lisez pas toutes les semaines, ne croyez pas que nous sommes morts pour cela. Non, au contraire; on s'y amuse assez que l'on n'a pas le temps de correspondre. Ainsi, la semaine dernière, tous les soirs, les jeunes gens patinaient, et mercredi de cette semaine, il y a eu partie de euchre au profit de l'église. C'était la première cette saison. Le gagnant aura 1 an d'abonnement gratis à la **Liberté**.

• • •

Comme nous sommes tous de grands admirateurs de la **Liberté**, nous nous tenons tous solides pour chanter en choeur, le 17 décembre, ce mot d'amour: **Liberté**.

Vive Laurier.

SAINT-NORBERT

Les élèves de l'école des garçons donneront, dimanche prochain le 9, leur deuxième partie de whist, dans leur salle commune, à l'école. Après le lunch, ouverture de la boîte aux surprises. Il y en a pour tout le monde et pour tous les goûts. Venez en foule. C'est toujours pour le bon motif.

Un élève.

PENSEES ET MAXIMES

Souvenez-vous que la nature vous a donné deux oreilles et une seule bouche, pour vous apprendre qu'il faut plus écouter que parler.—Zénon.

On ne doit parler que pour trois motifs: nécessité, utilité, charité.—De Tuffet.

J'ai souvent ouï dire qu'il est plus sûr d'écouter et de recevoir un conseil que de le donner.—Imit.

Si chaque année nous déracinions seulement un vice, bientôt nous serions parfaits.—Imit.

SUCCESSION HENRI COOLS

Conformément et en vertu des dispositifs et amendements contenus dans l'Acte des Successions du Manitoba, (Manitoba Trustee Act), avis est donné par les présentes à tous créanciers ou tous ayant droits dans la succession de Henri Cools, décédé au champ d'honneur en France, vers ou le 9 avril 1917, dont acte probatif de testament fut transmis au Sieur Frank Delcloo, de la Cité de Saint-Boniface, Manitoba, journalier, exécuteur testamentaire, au dit testament, nommé et agréé par la Cour de Comté de Saint-Boniface, Man.; d'avoir à envoyer par lettre affranchie à Jules Grymonpré, notaire, 137 rue Marion, Norwood, Man., représentant du susnommé exécuteur, avant le 29 décembre 1917, leurs noms, prénoms et adresses, ainsi que le libellé par écrit de leurs réclamations ou des montants à eux dus, et la description des sécurités en leurs mains; le tout attesté en due forme, par déclaration statutaire régulière.

Avis est également donné, que dès après le 29 décembre 1917, l'exécuteur testamentaire sus nommé procédera à la distribution de l'actif du decujus entre les personnes ayant droits, en tenant compte seulement des réclamations reçues à date conformément à cet avis et en déclinant toute responsabilité au sujet des biens distribués, soit en totalité soit en partie, envers toute personne, ou corporation, dont la ou les réclamations n'auraient pas été reçues à l'adresse indiquée ci-dessus au moment de la distribution régulière.

Daté à Saint-Boniface, Province du Manitoba, le 23 novembre 1917.

JULES GRYMONPRE,
Notaire, J. P.
Représentant du dit exécuteur.











LOI CONCERNANT LES HOMESTEADS DANS L'OUEST

Toute personne se trouvant seul chef de famille ou tout individu mâle de 18 ans, qui au commencement de cette guerre était et est depuis demeuré sujet britannique ou d'une puissance alliée ou neutre, pourra prendre comme homestead un quart de section de terre de l'Etat disponible au Manitoba, dans la Saskatchewan ou dans l'Alberta. Le postulant devra se présenter à l'agence ou la sous-agence des terres du Dominion pour le district. L'entrée par procuration pourra être faite à n'importe quelle agence, mais non à une sous-agence, à certaines conditions. Devoir: Un séjour de six mois sur ce terrain et sa mise en culture chaque année au cours de trois ans.

Dans certains districts un colon peut se procurer par préemption un quart de section contigu. Prix: $3.00 de l'acre. Devoir: Résidence de six mois chacune des trois années suivant l'obtention de la patente et mise en culture de 50 acres supplémentaires. On peut, moyennant certaines conditions, obtenir une patente de préemption aussi rapidement qu'une patente de homestead.

Un colon ayant obtenu sa patente de homestead et ne pouvant obtenir une préemption pourra acheter un homestead dans certains districts. Prix $3 l'acre. Devra y résider six mois dans chacun des trois ans, cultiver 50 acres et bâtir une maison valant $300.

Moyennant certaines conditions ceux qui détiendront une entrée pourront faire compter comme temps de résidence leur temps de travail sur la ferme en 1917.

Quand sera annoncé un jour d'entrée de terres du Dominion, les soldats qui auront fait du service outremer et qui auront été honorablement licenciés jouiront d'un jour de priorité pour faire leur entrée à l'agence locale (non pas à la sous-agence).

Ils devront présenter leur certificat de congé définitif.

— W. W. CORY,
Sous-ministre de l'Intérieur.

N. B.—La publication non autorisée de cette réclame ne sera pas payée.



L'APPEL AUX PREJUGES

Ottawa, 28 novembre.

Les tories qui disaient, l'année dernière, que les élections provoqueraient la division entre les deux races ne parlaient pas sans savoir; il est devenu évident que leur principale arme de combat est la calomnie contre la province de Québec et les Canadiens français. A mesure que la date décisive approche, on peut voir monter comme à vue d'oeil le flot de leurs injures à notre adrese. Hier, un article distribué à toutes les feuilles peu scrupuleuses de l'Ouest et de l'Ontario, annonçait que le régime de la terreur règne dans tout le Québec et que pas un orateur unioniste ne peut s'y faire entendre sans danger pour sa vie. Aujourd'hui, le calomniateur anonyme précise son information. Il s'est rendu sur place, et il rapporte que "l'alliance Laurier-Bourassa a réussi à unir le sentiment canadien-français en une masse homogène absolument hostile aux aspirations et à l'idéal patriotique de leurs compatriotes de langue anglaise. Les **British** du reste du Canada ne s'en rendent pas compte, ajoute notre homme, mais dans Québec, tous les Anglo-Canadiens l'admettent couramment. Québec est solide pour Laurier, de Gaspé à la rivière Ottawa. Aujourd'hui, dans le Québec, Bourassa est roi, le **Devoir** constitue la Bible politique canadienne-française et Laurier sert d'instrument à la clique nationaliste-rouge qui cherche à dominer le Dominion."

Voilà qui commence bien; mais notre homme est en verve, et il va si bien qu'il est intéressant de le suivre:

"La même classe de gens qui protestaient l'année dernière avec véhémence contre le traitement reçu par les **blessés** de l'Ontario, refuse aujourd'hui le droit de parole aux loyaux citoyens **win-the-war** de cette ville (Montréal). Depuis deux semaines, ceux-ci sont obligés de faire leur travail en se cachant... Des bandes salariées de jeunes embusqués et de **hooligans** de partis ont interrompu des assemblées paisibles; la police... offre peu de protection. Comme résultat, la minorité loyale, qui paie la partie principale de taxes de Montréal, qui donne à cette collectivité ce qu'elle possède de prestige, et qui a participé généreusement à la guerre, de son sang et de son argent, se voit pratiquement obligée de cesser de tenir des assemblées publiques pour la défense de sa cause. Dans la plus grande ville du Canada, on ne peut pas proclamer le devoir du Canada dans la guerre, sans courir risque d'insultes, de violence populaire et de danger personnel. La conséquence inévitable d'une tyrannie de race semblable, c'est qu'il s'élève une barrière infranchissable entre Canadiens anglais et français, et à moins qu'il ne surgisse un Canadien français assez loyal et assez fort pour détourner ses compatriotes du sentier d'anti-canadianisme où les ont engagés le **radicalisme** d'Henri Bourassa et la vanité et l'ambition de sir Wilfrid Laurier, l'avenir ne promet rien de bon pour l'harmonie des races dans cette province ou pour l'unité nationale dans le Dominion.

...Cet état de choses ne s'est pas produit soudainement, et les observateurs le voyaient venir depuis longtemps. La division apparente entre le libéralisme et le nationalisme n'était qu'affaire de surface et d'attaches aux deux chefs. Aujourd'hui le libéralisme est complètement absorbé par le nationalisme de Bourassa... Laurier ne garde sa situation que grâce à son âge avancé, à ses talents et sa gloire, et à cause de sa souplesse à accepter graduellement la doctrine nationaliste et à se l'assimiler.

"...Bourassa a commencé par imposer ses vues au Québec, puis ensuite à Laurier. Aujourd'hui, avec l'aide de ce dernier, il voudrait les imposer au Canada tout entier, non sans de certaines chances de succès. Si les libéraux étaient victorieux, le groupe français prendrait la prépondérance, et Bourassa contrôlerait le groupe français. Les Unionistes ne peuvent compter sur plus de six sièges dans Québec, peut-être pas sur quatre. Avec ce contingent solide de 60 députés du Québec, Laurier n'a plus besoin que de 58 sièges dans le reste du pays pour être en majorité. Si les provinces maritimes se divisaient à peu près également, **ce qui est fort possible**, Laurier arriverait à la rivière Ottawa avec 75 députés derrière lui, et il ne lui faudrait plus que 43 sièges sur les 140 qui resteraient. Les obstacles à ce résultat ne sont donc pas insurmontables.

"La situation se résume donc à ceci: le sentiment pro-guerre du Canada anglais sera-t-il assez fort pour vaincre le sentiment anti-guerre du Canada français? Dans la négative, et si les Canadiens anglais ne peuvent s'unir et oublier leurs attaches de partis, s'ils sont incapables de mettre la guerre au-dessus de tout, alors Québec sera triomphant, et Henri Bourassa sera dictateur du Canada pendant les prochains cinq ans."

Voilà un poulet qui se passe de commentaires, avec son mélange de vrai et de faux, son appel insidieux à l'union de tous les éléments étrangers contre les Canadiens de langue française. On y perçoit cependant une inquiétude qui est de nature à nous éclairer nous-mêmes sur ce dont nous serons capables, chaque fois que nous saurons mettre de côté l'esprit de parti.

Cet article a paru aujourd'hui dans le **Journal** d'Ottawa, mais un bon nombre d'autres journaux tories, dans toute l'étendue du pays, l'ont aussi reçu par télégraphe et le publieront jeudi s'ils ne l'ont déjà fait ce soir. L'organisation tory est complète, et le peuple aura besoin d'y voir de près s'il veut faire sentir sa volonté.

Ernest Bilodeau.

—"Le **Devoir**."

LES UNIONISTES DANS LA CRAINTE

Ottawa, 29 novembre.

Il est bien évident que le gouvernement est, comme on dit dans nos campagnes, **à la dernière de ses peurs**. La dernière cotation de la majorité unioniste, par l'un de ses prophètes les plus autorisés, c'est 25. Elle était de 29 il y a trois jours. Lorsqu'on le leur fait remarquer, ils répondent que tout dépend de l'Ontario. C'est là qu'est le coeur de la bataille. Québec, disent-ils, donnera 60 sièges à Laurier, et dans les Provinces Maritimes, il est presque assuré de 12; qu'il en ait seulement 3 de plus, ce qui n'offre rien d'impossible, le voici rendu à la rivière Ottawa avec une suite de 75 défenseurs. Combien l'Ontario lui en donnera-t-il alors? Douze, disent les uns; trente, assurent les autres, sans trop de conviction. Et c'est là qu'est l'énigme.

Sir Wilfrid Laurier semble négliger l'Ontario, mais il peut bien y passer en revenant de Winnipeg; et il paraît qu'une assemblée à Kingston aurait le meilleur effet sur une demi-douzaine de comtés environnants, qui tremblent dans la balance. D'autres villes aussi recevraient avec empressement le chef libéral, qu'elles n'ont pas vu depuis assez longtemps. Celui-ci y fera-t-il une apparition? Les augures sont à ce sujet muets comme la tombe. Mais il ne serait pas indispensable, disent ses amis, que le panache blanc se montrât dans la province industrielle pour que ses chances de succès y soient au moins bonnes.

Il y possède plusieurs agents électoraux d'une extrême efficacité; dont l'un est le baron Flavelle... sans le faire exprès. Nulle part, en effet, la hausse du prix du lard fumé ne touche de plus près le coeur et la bourse du consommateur-électeur. Le bacon est pour l'Ontarien le délice quotidien dont il n'aurait pas plus songé à se passer, avant ces dernières années de guerre, que de son déjeuner lui-même. "Bacon an' eggs", et la journée sera bonne. Mais à 53 sous la livre, la ménagère ouvre les yeux, ferme la bourse, le chef de famille devient de mauvaise humeur. La colère populaire est si grande partout que sir Robert Borden n'entend presque pas parler d'autre chose dans sa tournée; c'est au point qu'on assure qu'il a envoyé des émissaires auprès de M. Flavelle pour lui suggérer fermement de se faire **harikari** sur l'autel de l'Union. D'où l'intervention hâtive de celui-ci auprès de certains journalistes et la note préparatoire parue, il y a quelques jours, dans l'organe local du gouvernement. Sa démission "camouflée" sera probablement annoncée ces jours-ci, puis refusée à Londres.

Mais ce n'est là qu'une demi-mesure, et l'électorat pourrait bien ne pas s'en contenter. Le mal est fait, en tout cas, et le moins qu'on puisse dire des unionistes c'est qu'ils ne paraissent guère être chanceux, dans cette campagne. Ils y trouvent infiniment plus de difficultés qu'ils ne s'y attendaient, et celles-ci ne font qu'augmenter à mesure que la date électorale approche. La brochurette de M. Ewart, par exemple, constitue un coup de massue aussi vigoureux qu'inattendu pour les partisans de sir Robert Borden en général. La personnalité de l'éminent avocat est au-dessus de toute attaque personnelle, et c'est ce qui déconcerte le plus les feuilles jaunes salariées à la solde du parti au pouvoir. C'est probablement ce qui explique aussi qu'il n'ait pas encore été fait de réponse digne de mention à cette critique des atermoiements et des illogismes qui caractérisent la conduite de M. Robert Borden, depuis son avènement, en 1911.

Il en est fait grand état dans une feuille éphémère que publie aujourd'hui pour la première fois le comité central des libéraux, le **People Bulletin**. La photographie de M. Ewart y occupe la place d'honneur et sa litanie d'objections à la direction imposée par le premier ministre y est reproduite **in extenso**. Par ailleurs, l'affaire Flavelle n'y est pas négligée non plus; et une dépêche de Toronto affirme que la démission du président du Bureau des Munitions arrivera trop tard, que le public voit clair dans la manoeuvre et que dans la ville de Toronto même deux libéraux, MM. Waldron et Carey, vont être élus, tandis que d'autres sièges ruraux reviendront au parti libéral. C'est à voir... et à espérer.

Ernest Bilodeau.

—"Le **Devoir**."

CONFLAGRATION A SAINT-HYACINTHE

Un incendie se déclare, la nuit dernière, à l'Hôtel-Dieu, dirigé par les Soeurs Grises. — Le chef de police Foisy trouve la mort en travaillant à éteindre les flammes. — Tous les malades sont saufs.

Saint-Hyacinthe, 28.—Une conflagration des plus désastreuses, au cours de laquelle le chef de police Foisy a perdu la vie, vient de réduire en cendres l'hôpital de l'Hôtel-Dieu. Tous les malades, au nombre de 600, ont tous été sauvés; et les pertes atteignent $500,000.

Vers une heure ce matin, le chef de la brigade répondit vivement à la première alarme, et se rendit sur le théâtre de l'incendie où déjà les flammes faisaient rage à son arrivée. En peu de temps le feu s'est communiqué à la chapelle et toute la partie en pierre n'était plus qu'un brasier ardent. Ce ne fut qu'après un travail opiniâtre de plusieurs heures, pendant lequel le chef Bourgeois a fait preuve d'un courage et d'une endurance admirables, que les pompiers purent maîtriser l'élément destructeur et l'empêcher de se communiquer à l'Orphelinat et aux autres édifices voisins.

C'est en se portant au secours des malades, que le chef de police, M. P.-A. Foisy, a trouvé une mort tragique, et que le pompier Brunet s'est fracturé une jambe en tombant d'une échelle. Ce sont les deux seules victimes de l'incendie.

Les cloches de la cathédrale avaient été mises en branle pour appeler les citoyens au secours; déjà Mgr Bernard lui-même, Mgr Guertin, tout le personnel ecclésiastique de l'évêché, les Pères Dominicains, les prêtres du Séminaire, avaient répondu à l'appel. C'était un spectacle saisissant que d'assister au transport des malades et des infirmes, soit dans le soubassement de la cathédrale, soit à l'évêché ou au couvent de Lorette, à la maîtrise ou chez les particuliers charitables.

Le Dr A. Bédard descendit par une échelle deux religieuses qui étaient au troisième étage de l'édifice et qui auraient eu une mort affreuse, n'eût été son intervention. De tout cet immense édifice, il ne reste plus que les murs encore fumants.

L'édifice qui vient d'être la proie des flammes a été construit en 1858 et fut terminé en 1865, sous la direction de Mgr Prince, alors évêque du diocèse. Les religieuses fondatrices de cette institution de charité sont les Révérendes Soeurs Thuot, Jauron, Pinsonnault et Quyon qui furent détachées de la communauté des Soeurs Grises de Montréal.

Cet événement tragique, qui a causé bien des larmes aux parents qui ont de leurs proches à cette institution, fait le douloureux sujet des conversations en cette ville.

Un détachement de pompiers de Montréal est arrivé ce matin, muni d'appareils d'incendie, mais le feu était sous contrôle; ils ont beaucoup aidé nos pompiers qui étaient alors épuisés.

MECONTENT DU QUEBEC

Le Conseil du Service Militaire dit, dans un communiqué, que des juges de la province de Québec n'ont pas compris leur devoir. — Des milliers d'appels.

Ottawa, 28. — C'est par milliers qu'on a déjà porté en appel les décisions des tribunaux d'exemptions de la province de Québec, et ce n'est qu'un commencement. Dans le district de Montréal, exclusivement, les représentants militaires en ont déjà appelé de quatre mille décisions. Dans le district de Québec, on s'est inscrit en faux contre plus d'un millier. Dans les deux districts, on annonce officiellement que le nombre des appels augmentera considérablement.

Concernant cette question des appels, qui a soulevé un nombre incalculable de commentaires par tout le Canada, le conseil du Service militaire a émis hier soir, le communiqué suivant:

"Il est devenu parfaitement apparent qu'un grand nombre de tribunaux d'exemptions dans la province de Québec n'ont pas apprécié leurs devoirs, et ont, en conséquence, accordé l'exemption dans un très grand nombre de cas où il n'existait aucune justification pour ce faire.

"Comme résultat, il est devenu nécessaire d'invoquer le droit d'appel sur une très grande échelle. Les représentants militaires à Montréal en ont déjà appelé de quatre mille décisions, et de plus d'un millier à Québec, et, dans les deux districts, on est actuellement à faire les démarches nécessaires pour augmenter ce nombre.

"Dans les premières séances des tribunaux d'exemptions, plusieurs représentants militaires qui ont été choisis parmi les civils, dans la province de Québec, négligèrent leurs instructions d'en appeler des cas les plus clairs. On est actuellement à les remplacer. Une vingtaine déjà ont été renvoyés et remplacés. Des mesures seront prises pour prolonger le délai accordé pour appel dans les cas qu'ils ont négligés."

Le Conseil militaire fait remarquer aux juges des tribunaux d'exemptions l'importance qu'il y a pour eux de considérer consciencieusement les requêtes d'exemptions.

"Le problème qui s'impose, dit le document, est de fournir les renforts que le devoir national et l'honneur national exigent, en tenant compte, d'une part, des besoins civils et, d'autre part, des conditions individuelles. On ne saurait trop insister sur l'importance qu'il y a de considérer avec soin et conscience chaque requête en particulier. Une exemption accordée pour une raison insuffisante non seulement prive l'Etat d'un soldat, mais tend à semer des germes de discorde et de désunion dans le pays."

A Halifax

Les tribunaux d'exemptions en ce district ont disposé hier de 1,761 demandes d'exemption, dont 1,518 ont été accordées et 242 refusées.

Jusqu'à présent, sur un total de 8,044 demandes d'exemption, 5,216 ont été accordées, et 828 refusées.

ASSOCIATION D'EDUCATION DES C.-F. DU MANITOBA

47, rue Masson, S.-Boniface B. P. 20. Tél. Main 4928

Nous insistons de nouveau sur l'importance des renseignements que nous nous attendons à recevoir de ceux à qui nous avons demandé de remplir certaines formules documentaires.

Notre action ne pourra s'exercer qu'en autant que nous serons munis de chiffres et autres faits positifs qui sont d'absolue nécessité pour la gouverne de notre oeuvre.

Nos remerciements aux cercles de Lac du Bonnet et Saint-Vital, qui nous ont fait parvenir leurs cotisations.

Louis-Philippe Gagnon, Secrétaire de l'Exécutif.

SACRE-COEUR

La Société Saint-Jean-Baptiste de Winnipeg informe tous ses membres qu'elle aura, dimanche prochain, 9 décembre, à 2 heures de l'après-midi, son assemblée générale pour la mise en nomination des nouveaux officiers pour l'année 1918. Ne manquez pas de venir à cette assemblée. C'est très important.

La Société a aussi le grand plaisir d'informer tous les paroissiens, sans exception, qu'elle organise pour le jeudi 13 décembre, à 8 heures du soir, dans sa salle de jeux, des concours de pool et de billard pour lesquels de beaux prix seront distribués. Il y aura aussi des amusements divers pour satisfaire tous les goûts. Que les champions de pool et de billard, ainsi que les amateurs de dames, de cartes, etc., etc., se rappellent bien de la date, jeudi le 13 décembre, à 8 heures du soir. Ils trouveront dans cette soirée de famille toute la franche gaîeté canadienne-française qui caractérise toujours ces réunions intimes.

L'entrée de la salle sera gratuite comme d'habitude.

* * * *

Se sent maintenant fort et bien portant. "Mon mari," écrit Mme Frantisca Dolezlova, de Denver, Col., "souffrait depuis longtemps de maux d'estomac lorsque je commandai une caisse-échantillon de Novoro du Dr Pierre. Maintenant, après avoir pris cette médecine, il se sent aussi bien et fort qu'il était lorsque nous habitons les vieux pays." Ce remède dont il est ici question est une vieille préparation herbeuse, éprouvée par le temps, qui s'est fait une réputation dans tout l'univers en raison de ses propriétés curatives. Elle ne peut pas être obtenue dans les pharmacies, mais est fournie au public directement du laboratoire par l'intermédiaire d'agents locaux. De plus amples détails sont fournis avec plaisir par le Dr Peter Fahrney and Sons Co., Chicago, Ill.

Les remèdes du Dr Pierre sont délivrés au Canada, libres de tous droits.



UNION CANADIENNE

Conférence à l'Ecole Provencher par le Rév. Frère Joseph, sur M. Chaminade

Dimanche dernier, dans la salle des séances de l'Ecole Provencher, le Rév. Frère Joseph, directeur de l'école, a parlé devant un nombreux auditoire, de M. Chaminade, fondateur des Marianistes.

Le conférencier a d'abord esquissé à grands traits la vie de M. Chaminade; il a expliqué ensuite les constitutions de la Société de Marie.

Guillaume-Joseph Chaminade naquit à Périgueux le 1 avril 1761, de parents foncièrement chrétiens. Il fut promu au sacerdoce en 1785. La Révolution éclate bientôt, et de 1792 à 1794 il doit exercer le saint ministère à Bordeaux au milieu de grandes difficultés. En 1797, il est envoyé en exil, en Espagne. C'est là, dans le sanctuaire de Notre-Dame del Pilar, qu'il reçoit des lumières sur son futur apostolat. Revenu au pays en 1800, il met à exécution ses projets; et alors commencent à Bordeaux des oeuvres de toutes sortes, oeuvres d'évangélisation et de perfection.

En 1801 M. Chaminade fonde la première Congrégation, association de jeunes gens, appelée à rendre de grands services à la cause de la foi. Congrégation des jeunes gens, Congrégation des jeunes filles, maison de la Miséricorde, telles sont les premières grandes oeuvres de M. Chaminade. En 1817, il établit un ordre religieux, la Société de Marie. Cette congrégation prit vite une grande part dans la formation des jeunes générations et aujourd'hui elle a des maisons florissantes tant en Europe qu'en Amérique.

La première maison fondée en Amérique fut à Dayton, Ohio, en 1849. Les Frères de la société de Marie se sont établis à Winnipeg en 1880, poste qu'ils ont dû quitter cette année. Leur maison de Saint-Boniface est une des plus prospères. Cette prospérité tient, dit le conférencier, aux encouragements que ne ménagent pas les citoyens à ceux qui se dévouent à l'oeuvre de l'éducation de l'enfance. Il en témoigne toute sa gratitude.

Le Rév. Frère Joseph parle ensuite de la constitution de la Société de Marie. Tous les membres, prêtres et frères enseignants, sont sur un pied d'égalité. Ils émettent les trois voeux de religion; mais comme aucune forme n'est essentielle à la vie religieuse, ils sont religieux sous un apparence séculière afin d'avoir accès ainsi plus facilement auprès du peuple et des gens peu disposés à voir le costume religieux. Les religieux de la Société de Marie ont une dévotion toute particulière envers la sainte Vierge.

Cette conférence a été très instructive et une révélation pour un grand nombre. Elle contribue pour sa part à faire apprécier encore davantage ceux qui à Saint-Boniface dirigent l'éducation de l'enfance avec des succès qui gagnent l'admiration de tous, même des gens les plus prévenus.

* * *

Vendredi, à 8 heures 15, il y aura assemblée du comité athlétique. Le but de l'assemblée est l'organisation pour la saison de hockey.

C'est une chose merveilleuse. Quand on considère le nombre des guérisons accomplies par l'Huile Electrique du docteur Thomas, la rapidité et la permanence qui les caractérisent, on est bien forcé de reconnaître le caractère merveilleux de cette huile, résultat des six ingrédients qui la composent. Un essai convaincra même les plus sceptiques de la valeur de ce re-

L'ALMANACH DE LA LANGUE FRANCAISE—1918

Déjà, les 2,000 Almanachs de la langue française, que nous avions reçus de Montréal, le 22 novembre dernier, ont été répandus dans les centres canadiens-français du Manitoba. Trente-deux paroisses possèdent maintenant quelques douzaines de l'Almanach 1918, et, sous peu, la distribution en aura été faite à un très grand nombre de nos compatriotes.

Si l'on se rappelle qu'il y a trois ans, le premier Almanach que publiait, en 1916, la Ligue des Droits du français, ne rencontrait qu'une couple de cents lecteurs, au Manitoba; si l'on sait également que, en 1917, quatre à cinq cents exemplaires seulement de ce même Almanach, étaient vendus aux nôtres, dans cette province, on pourra admettre que la propagande entreprise, cette année, n'a pas obtenu un trop mauvais succès. De 200 et 400 à 2,100, la progression est assez notable pour l'apprécier.

Nous indiquons ce résultat pour nous réjouir de l'attention que l'on semble accorder de plus en plus aux questions qui touchent à la langue française.

Votre devoir, à présent, amis lecteurs, est de ne pas cacher, dans votre maison, ce petit livre que vous vous êtes, sans doute, procuré, ou que vous allez vous empresser d'avoir sans délai, mais de le parcourir en entier, pour connaître ce qu'il vient vous apprendre. La lecture de cet Almanach est des plus instructives; elle est intéressante et sérieuse, utile et même très agréable.

Certes, il est de tout premier intérêt pour nous de bien savoir où réside le plus puissant motif d'espérer en la survivance de notre nationalité: c'est ce que nous enseignent les articles du R. P. Lecompte, S.J., sur les collèges classiques; de l'abbé Couillard-Després, sur Louis Hébert et la Colonisation; de Félix Boisvert sur la leçon des statistiques.

On nous a fait souvent le reproche de n'être pas suffisamment amis de lectures sérieuses. Il semble, dit-on, que nous ayons été trop indifférents, dans le passé, bles. Sans vouloir discuter cette assertion, n'est-il pas évident que la mentalité canadienne-française s'est modifiée pour le mieux, depuis une dizaine d'années surtout.

Quand on sait, en effet, que 21,500 Almanachs de la langue française ont été dispersés, en moins d'un mois, par toute la terre canadienne, — un Almanach que d'aucuns ne trouvent pas assez populaire, parce que trop sérieux, paraît-il, et quelque peu rempli d'articles érudits, quoique d'une variété incomparable, — n'est-il pas permis de penser que nos compatriotes commencent à secouer leur dangereuse indifférence, pour ouvrir leur esprit et leur coeur aux appels réitérés, sans se lasser, les apôtres de la langue française au Canada.

Voilà pourquoi la lecture de l'Almanach 1918 est, quoique sérieuse, d'une exceptionnelle utilité pour les Canadiens français de tout le Dominion.

Sachons aussi avouer franchement que l'agréable se joint à l'utile dans cette lecture. S'il n'y a pas d'historiettes nombreuses et attrayantes, de contes romanesques, c'est que l'heure est trop solennelle pour ne pas rappeler au peuple de chez nous, l'histoire véritable dont tant de faits, trop inconnus encore, tiennent de la plus touchante épopée.

Pour supporter les épreuves du présent, et détourner les dangers de l'avenir, rien ne saurait autant soutenir le courage que le récit de notre glorieux passé.

M. Kéroack possède encore, en librairie, une centaine d'Almanachs de la langue française 1918, aux conditions spéciales que l'on connaît.

10 sous en librairie; 15 sous par la poste.

Agent de la Langue française.

AU CLUB "LE CANADA"

Dans le rapport de la conférence de M. P. Lardon sur "Le Coeur de l'Europe", la semaine dernière, il s'est glissé une très importante erreur dans la citation qui a été faite d'une partie de sa péroraison. Il faut lire: "La résurrection qui s'annonce fera sortir du tombeau le spiritualisme à moitié enseveli sous le matérialisme grossier de ces dernières décades, etc."

* * *

Les gagnants de la dernière partie de cartes, à laquelle assistait une très nombreuse compagnie, ont été comme suit: Dames: 1er prix, une boîte de chocolats, offerte par un ami du club, Mme J.-P. Tremblay; prix de consolation, Mme J.-F. Parenteau. Messieurs: 1er prix, une bonbonnière en argent, don de M. L.-A. Goyette, de la Banque d'Hochelaga, M. A. Cayer; consolation, M. Victor Barbeau. Tombola: un coussin, travail et don de Mlle Labelle, M. Albert Michon.

A la suite de circonstances incontrôlables, l'addition des points pour la première série n'avait pu être terminée à temps, et la distribution des prix a dû être remise à vendredi soir, alors que se jouera la première partie de la deuxième série qui se terminera à la fin de janvier.

Mme Rignold et ses trois jeunes enfants, qui jouent l'un du violon, l'autre du violoncelle et la troisième du piano, avaient aimablement consenti à fournir leur concours, et les personnes présentes eurent le plaisir d'entendre de très bonne musique jusqu'à une heure assez avancée. Ce très intéressant orchestre sera de nouveau présent à la partie de vendredi.

M. R. Zanettin, président du Comité des Arts et Littérature, a déjà commencé à préparer le programme musical qui accompagnera la causerie de M. A.-H. de Trémaudan sur "La femme française" pour le dernier dimanche du mois, le 23 décembre.

Mercredi prochain, le 12 décembre, aura lieu la deuxième "tabagie" de la saison, à 8 heures 30 du soir. Il y sera lu une page spécialement intéressante de l'historien national canadien-français, F.-X. Garneau. Il y aura aussi jeux, échecs, dames, cartes, billard, etc., chants et musique. On peut dès maintenant se procurer des billets en s'adressant au gérant du club, M. V.-R. Ogier. Prix: 25 sous.

Au "snooker", l'équipe Cinq-Mars bat quelquefois l'équipe Lamarre, mais ce n'est pas sans une dépense phénoménale d'huile de bras et l'emploi d'un grand nombre d'expressions de langage plus ou moins pittoresque. Une bonne partie de billard, au milieu d'amis de langue française, aide la digestion, après un bon repas tel qu'on sait en servir au club "Le Canada".

ON DEMANDE

Une servante pour ouvrage général. Bon salaire. S'adresser à **Mme J.-A. Dupuis, 193 rue Arlington, Winnipeg. Tél. Shebrooke 3694.**

A VENDRE

Ayant vendu 2 de mes terres dernièrement, je vendrai à bon marché et à de bonnes conditions un engin de 18—35 H. P. presque neuf avec charrue à 6 oreilles complète, et charrue à branche (Jumbo), ainsi que moulin à battre et 2 moulins à vent, dont un de 8 pieds et l'autre de 14 pieds de roue. S'adresser à **Jos.-A. Cormier, LaSalle, Man.**